



CINQUIEME ACTE

LA

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBERALE AUX ENFERS

PAR

UN ILLUMINE

MONTREAL

Des presses à vapeur du *Franc-Parleur*, 22, Rue St. Gabri

Bureaux dernièrement occupés par le "Nouveau-Monde."

CINQUIEME ACTE

LA

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBERALE AUX ENFERS

PAR

UN ILLUMINE

MONTREAL

Des presses à vapeur du *Franc Parleur*, 22, Rue St. Gabriel.

Bureaux dernièrement occupés par le "Nouveau-Monde."

1872

COMEDIE INFERNALE

Personnages:

LUCIFER, ... PRINCE DES DÉMONS.
 EELZÉBUTH, ... PRINCE DES SÉRAPHINS.
 LEVIATHAN, ... PRINCE DES CHÉRUBINS.
 ASTAROTH, ... PRINCE DES TRÔNES.
 BABEL, ... PRINCE DES VERTUS.
 CARREAU, ... PRINCE DES PUISSANCES.
 BELIAL, ... PRINCE DES PRINCIPAUTÉS.
 OLIVOR, ... PRINCE DES ARCHANGES.
 BAALBÉRITH, ... PRINCE DES ANGES.
 AXAPHIAT, ... GÉNÉRAL DES TRÔNES.
 FUME-BOUCHE, ... LIEUTENANT DES PUISSANCES.
 PERRIER, ... DUC DES EMPIRES.
 BELIAS, ... AMIRAL DES VERTUS.
 ROSIER, ... GÉNÉRAL DES PRINCIPAUTÉS.
 BAAL, ... VIEUX CHEF RETIRÉ DU SERVICE.
 KAKOS, ... GRAND MAÎTRE DE L'EUROPE.
 JUNIOR, ... PRINCE DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE.
 BEHÉMOTH, ... PRINCE DU SOCIALISME.
 Belphegor, ... PRINCE DU LIBÉRALISME } EUROPÉENS.
 SABATHAN, ... DÉMON DES ROIS DE L'EUROPE.

Et Cinq Cents Princes Infernaux, chefs diaboliques des
 différents pays.

N. B. La dédicace se trouve à la fin ainsi que la table analytique et les errata.



1871
 1805
 1803
 1871

Que devons-nous désirer de mieux ?

COMEDIE INFERNALE

OU

CONJURATION LIBÉRALE AUX ENFERS

CINQUIEME ACTE

La scène se passe dans la Salle Royale, au centre du Pandemonium,
le jour de la Pentecôte, 1872.

SCENE I.

Baal, Babel, Carreau, Fume-Bouche, Leviathan.

BAAL.

Oui, mes bons amis, nous avons à notre service MILLE LÉGIONS; c'est-à-dire SIX MILLIONS de fantassins et SEPT CENT MILLE CAVALIERS!!!

LÉVIATHAN.

Et cette immense armée est bien sûre ?

BAAL.

Tout ce qu'il y a de plus fidèle. Les chefs sont de vieux mécontents qui ont depuis longtemps juré une haine implacable à Lucifer, et qui possèdent sur leurs subalternes un ascendant prodigieux.

BABEL, *se frottant les mains.*

Que pouvons-nous désirer de mieux ?

BAAL.

Cependant, il reste encore à Lucifer des forces considérables. Dans la prévisions d'un soulèvement, il a donné des ordres aux légions aériennes de se tenir prêtes à toute éventualité.

RUME-BOUCHE.

Où seront-elles ?

BAAL.

Elles doivent planer au-dessus du Pandémonium.

CARREAU.

Seront-elles nombreuses ?

BAAL.

Je n'en sais rien ; car Lucifer ne m'en a dit qu'un mot.

Il est probable qu'elles formeront une armée relativement considérable.

BABEL.

La lutte sera chaude !

BAAL.

Très-chaude. Toutefois espérons au succès. Nous avons pour nous les mauvaises passions et avec de telles armes on finit toujours par l'emporter dans le mal.

RUME-BOUCHE.

Et puis les esprits sont si enclins à la nouveauté, qu'il est toujours facile de les entraîner à la révolution, par l'espérance de renverser un ancien régime et de lui en substituer un autre.

BAAL.

Rien n'est plus vrai !

L'amour du changement est un des tristes fruits du péché; aussi tourmente-il toutes les créatures qui ont prévariqué. Et plus le péché règne, plus ce besoin se fait fortement sentir. L'amour, voyez-vous, n'est autre chose que le besoin de ce qui manque; et ce qui manque en ce moment dans l'enfer, c'est un régime qui puisse nous rendre notre ancienne puissance sur l'homme. Et ce qui peut nous rendre ce pouvoir perdu, ce sont les réformes; donc l'enfer doit tourner les yeux, avec espérance, avec amour, vers la révolution, seule force capable de nous donner les réformes qui nous manquent.

Les hommes, eux aussi, sont tourmentés du même besoin de la nouveauté, voilà pourquoi ils aspirent toujours au changement, voilà pourquoi ils s'enthousiasment si facilement pour la nouveauté, confondant ainsi ce qui est nouveau avec ce qui leur manque. De ce que l'objet secret et inconnu de leurs désirs est une chose nouvelle, ils concluent aveuglement que toute chose nouvelle aura la propriété de les satisfaire.

De là cette passion sans discernement pour les révolutions et les changements, qui les rend la dupe des ambitions et des illusions du premier venu, et leur fait faire inutilement les frais de bouleversement périodiques inutiles.

BABEL.

La chose est bien différente en enfer.

BAAI.

Certainement. L'enfer connaît ses véritables besoins et peut ainsi amener des réformes utiles, au lieu que les hommes, ayant aujourd'hui perdu la notion de la vérité, sont incapables de réaliser des changements utiles. Ils ne peuvent révolutionner avec fruit que dans le bien.....

BABEL.

Ainsi, cher Baal, tu crois à la possibilité d'une révolution infernale?

BAAL.

Non seulement j'y crois, mais j'y compte. Je compte sur notre amour de changement. Dès que nous aurons levé haut le drapeau de l'indépendance, un frémissement de généreuse aspiration gagnera tous les esprits et déterminera dans les rangs des plus fidèles sujets de Lucifer des défections nombreuses.....

Tous.

Tant mieux.

CARREAU.

Les démons des différents pays sont-ils pour nous ?

BAAL.

Presque tous.

FUME-BOUCHE.

Nous pouvons compter sur une forte majorité dans l'assemblée d'aujourd'hui.

CARREAU.

Alors notre affaire est bonne.

LÉVIATHAN.

Allons, voilà qui me remonte le moral.

Tous.

Courage ! Courage !

(Un bruit de pas nombreux se fait entendre.)

BAAL.

Voici nos gens.

N'oublions pas nos conventions. Carreau, pense à ton discours. Qu'au signal convenu, chacun se tienne prêt.

Tous.

On !!

(Lucifer entre suivi de Belzébut, Astaroth, Béliar, Oliver, Baalbérit, Axaphat, Perrier, Béliar, Rosier, Kakos, Junier, Béhémot, Belphegor, Sabathan et cinq cents princes, chefs infernaux des différents pays. Quand tous ont pris leur siège respectif, Lucifer fait le discours suivant).

SCÈNE II.

Les précédents et les derniers venus.

LUCIFER.

Illustres Princes,

Chaque année, à pareille heure, nous nous réunissons dans cette même salle, afin de s'occuper des graves intérêts de notre cause.

Cette année, comme toujours, j'ai à vous féliciter des nombreuses victoires remportées sur l'ennemi.....

(Quelques applaudissements).

LUCIFER.

Vous avez entretenu entre les nations le feu secret des désordres. Vous avez multiplié les causes d'ombrage entre les peuples. Vous avez développé dans les masses les germes de révolution. Vous avez ruiné considérablement les différents pouvoirs !

(Quelques applaudissements).

LUCIFER.

Surtout, vous avez retenu captif le vieillard du Vatican Pierre l'Infaillible, et vous avez empêché les nations catholiques de voler à son secours.

(Quelques applaudissements.)

LUCIFER.

Par dessus tout, vous avez répandu le libéralisme catholique, la plus funeste erreur des temps.....

Pour tout dire en un mot, vous vous êtes montrés digne de la haute confiance que j'ai reposée en vous.....

Faibles applaudissements ; signes désapprobatifs sur un grand nombre de bancs.)

LUCIFER, avec intention.

N'oubliez pas que c'est en restant unis à votre monarchie que vous ferez l'œuvre de l'enfer.....

(Quelques applaudissements ; vive désapprobation sur presque tous les bancs.)

LUCIFER, avec une intention plus marquée.

L'enfer n'a vaincu jusqu'ici que parce qu'il a été soumis à mes ordres.....

(Vive agitation.)

LUCIFER.

Mais ce n'est pas ici le moment de faire le plaidoyer de ma cause, bien qu'au fond celle de l'enfer, en dépende absolument.....

Je veux d'abord entendre le compte-rendu de vos administrations respectives. Quand tous auront soumis le résultat des travaux de l'année, je vous indiquerai alors ce qui me paraîtra être utile et nécessaire.....

(Un grand nombre de démons échantent un rire significatif et plein de malice.)

LUCIFER.

Il y a un pays à peine connu auparavant et qui maintenant, grâce aux travaux que j'y ai fait faire, a acquis une grande importance relativement à notre cause : ce sont les princes de ce pays qui parleront les premiers aujourd'hui.

Et comme le temps ne nous permet pas d'entendre tout le monde, autant qu'il est possible seul le grand maître de chaque pays parlera.

Voyons, Carreau, monte à la tribune et parle nous du Canada, ce pays de nos espérances !

(Carreau se dirige vers la tribune au milieu des applaudissements unanimes.)

SCÈNE III.

Les mêmes.

CARREAU, de la tribune.

Princes,

Je voudrais répondre dignement aux acclamations enthousiastes qui saluent mon apparition dans cette tribune. Je voudrais, par une élocution facile et brillante, tempérer un peu ce que ma parole, ou plutôt ma pensée, doit vous apporter de tristesse et de découragement ; mais hélas, n'ayant rien des dons de l'éloquence, je dois me résigner à choquer vos oreilles en même temps qu'à désillusionner vos plus chères espérances. Le Canada, Princes, est depuis près de deux ans le théâtre de nos efforts courageux et constants. D'après les ordres de notre monarque nous travaillons à y implanter le libéralisme catholique.

Malheureusement, ce pays est, malgré ses misères, encore trop fortement attaché à la Pierre Infaillible de l'Eglise, pour que nous réussissions à l'entraîner dans cette erreur.

(Nombreuses marques d'adhésions.)

CARREAU.

Notre monarque, pour développer le libéralisme catholique, comptait sur une société de prêtres français depuis longtemps établie dans ce pays, mais cette société n'a plus aucune influence, elle s'est gravement compromise, et sans son immense fortune, elle ne serait absolument rien.

PLUSIEURS VOIX.

Très-bien ! Très-bien !

LUCIFER.

Les Curés perpétuels peuvent être discrédités aujourd'hui ; mais à l'époque de l'origine de notre conjuration ; c'est-à-dire en 1870, ils étaient encore puissants.

PLUSIEURS VOIX.

Non ! Non !

CARREAU.

A l'origine de notre conjuration, les Curés perpétuels s'étaient compromis aux yeux des fidèles et du clergé par leur opposition aux Evêques ; il était généralement connu qu'ils ne voulaient pas de l'Evêque diocésain, et que, pour justifier leur fausse position, ils invoquaient le vieux gallicanisme.

(Applaudissements).

LUCIFER.

Je défie Carreau de prouver ces avancés.

CARREAU.

La chose n'est pas difficile. J'ai sur moi la copie d'une lettre écrite le 17 Août 1850, c'est-à-dire depuis 22 ans, et qui va vous prouver qu'alors, comme aujourd'hui, les Curés perpétuels étaient connus très désavantageusement en Canada.

L'auteur de cette lettre, se faisant l'écho du clergé canadien et profitant de la visite en Canada de M. Faillon, visiteur du Séminaire St. Sulpice, avait adressé à ce Sulpicien un mémoire portant ce titre :

“NOTES ENVOYÉES A M. FAILLON, EN AVRIL 1850,
SUR L'OPINION DU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE
MONTREAL, PAR M. JOS. MARCOUX, MISSION-
NAIRE DU SAULT ST. LOUIS.”

M. Faillon avait répondu à ce mémoire en donnant à entendre à l'auteur que les faits lui avaient été présentés sous un mauvais jour. L'auteur du mémoire crut devoir prouver que ses informations étaient exactes, c'est ce qui lui fit écrire la lettre que je vais vous lire.

(Applaudissements nombreux.)

CARREAU, lisant la lettre de M. Marcoux.

“A M. Faillon, Prêtre de St. Sulpice.

“Monsieur,

“Dans la courte réponse que je fis à votre lettre du 2 Juin dernier, je vous annonçai que je vous écrirais plus tard au long, parce que je n'en avais pas le temps, étant en préparation de première communion.

“Une seule ligne de votre lettre, dans laquelle il n'y a pas l'ombre d'aveu, va motiver ce que j'ai à vous dire aujourd'hui, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut ou la perte des intéressés, d'un côté ou d'un autre. Si vous trouvez de la rudesse dans ma franchise, ce que je ne désavoue pas, avouez que cette rudesse pâlit devant la hardiesse de votre avancé: “*Que les faits ne vous ont pas été présentés dans leur vrai jour.*” Quoi? Monsieur, des faits qui sont clairs comme le jour, des faits qui se sont passés sous mes yeux, qui ont scandalisé le clergé et le peuple, de pareils faits peuvent-ils avoir un bon jour? Vous étiez à mille lieues de la scène, et rendu ici, vous n'avez pas voulu regarder les deux côtés de la médaille; vous n'avez consulté que les intéressés qui vous intéressent, et vous jugez que nous qui sommes sur les lieux avons été trompés, que nous sommes par conséquent des sourds et des aveugles! Que dirait-on d'un juge qui ne voudrait entendre que les

témoins à charge et qui recuserait les témoins à décharge? Comment qualifierait-on son jugement? C'est pourtant la position où se mettent ceux qui veulent décider entre l'Evêque et le Séminaire, après n'avoir entendu qu'une partie."

(Rire presque général.)

CARREAU, *continuant la lecture de la lettre de*
M. Marcoux.

"Il me semble qu'avant de prononcer dans cette matière, il faut lire le mémoire de M. Bédard, Sulpiciens dont vous avez une copie dans vos archives si elle n'a pas été supprimée.

On m'assure qu'à Paris, comme à Montréal, on s'est obstiné à ne pas lire ce mémoire si fort de logique et de vérité. Alors il n'y a plus rien à dire, si l'on ferme les yeux pour ne pas voir la lumière, et la postérité croira à peine à un pareil état de chose. Il n'y a donc pas grand espoir de faire changer les opinions; cependant, je tiens à répondre par des faits clairs à l'énoncé de votre lettre, au moins pour ceux qui viendront après nous."

SABATHAN.

Cette lettre est donc connue!

CARREAU.

L'auteur en a distribué, dans le temps; une soixantaine de copies au clergé et même aux laïques.

(Lucifer, fait la grimace.)

CARREAU, *continuant la lecture de la lettre de*
M. Marcoux.

En 1842 ou 43, M. de Charbonnel (aujourd'hui Evêque) avait différé d'opinion avec l'Evêque, parce que celui-ci de lui-même, avait réuni à la cathédrale tous les enfants des écoles pour les consacrer à la Ste. Vierge, ce dont le Séminaire était fort mécontent (quel crime aussi!!!). On

le sut aussitôt au Séminaire de Paris et de suite arriva une lettre de M. Carrières, maintenant Supérieur-Général, louant extrêmement M. de Charbonnel et l'exhortant fortement à maintenir toujours le Séminaire contre les EMPIÈTEMENTS de l'Evêque : jugement prématuré et uniquement appuyé sur des préjugés non fondés. Alors les MM. du Séminaire de Montréal accablent M. de Charbonnel D'ÉLOGES ET DE GRACIEUSES ETÉS croyant l'avoir gagné à leur parti. Mais il vit le piège et reconnut son erreur. De ce moment, Paris et Montréal CHANGÈRENT A SON ÉGARD ET L'ABREUVÈRENT D'AMERTUMES, au delà de tout ce qui peut se dire en peu de mots. *J'en ai partie témoin.*"

(Lucifer fait triste mine.)

CARREAU, lisant la lettre de M. Marcoux.

"Encore un autre fait qui ne peut être présenté sous deux faces. Si M. Musard, Sulpicien, n'eut pas été dévoué à l'Evêque, aurait-on songé à le renvoyer en Europe? On lui refuse d'aller se rétablir à la campagne, et lorsque le médecin décide *qu'il n'est pas capable de supporter le voyage d'Europe, qu'il mourra certainement dans la traversée*, on est si pressé de s'en débarrasser qu'on ne craint pas de lui dire: "MON CHER, IL VAUT MIEUX MOURIR DE CETTE MANIÈRE, QUE D'ALLER CONTRE LES USAGES DE LA MAISON." Voilà donc les usages de la Maison, AUX TAUX DES PRÉCEPTES DE L'ÉVANGILE! C'est un peu fort. Ces paroles, dans la bouche d'un Supérieur, ont une portée qui n'a pas été calculée. A l'Evêché, on n'a pas été si sévère, on lui a conseillé de vivre, plutôt que D'ALLER MOURIR PAR ORDRE, ET AVANT LE TEMPS POUR DEVENIR LA PATURE DES POISSONS. Eh bien! aujourd'hui, M. Musard s'est rétabli parfaitement à la *Tortue*, et il a pu tout récemment, en l'absence du Curé, chanter la messe et prêcher sans être fatigué. Que de faits analogues à ceux-ci depuis trente ans!"

BABEL.

Ce que c'est que d'avoir l'esprit de son fondateur ! M. Olier disait :

“ Plutôt que de manquer à la soumission de Nos Seigneurs les prélats, soyons jetés à la mer : *dejiciamur in mare*. Aujourd'hui ses enfants jettent à la mer ceux des leurs qui vivent dans l'obéissance aux Evêques !!!

KAKOS.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU *poursuivant la lecture de la lettre de*
M. Marcoux.

“ On s'est plaint fortement de la rigueur de Mgr. de Montréal dans ses transactions avec le Séminaire, et mais, ne faut-il pas sévir lorsqu'on a des enfants INDOCILES et DÉSOBÉISSANTS ? Quel est l'Evêque qui, dans de pareilles circonstances, n'eut pas agi plus rigoureusement que ne l'a fait l'Evêque actuel de Montréal, qui est tout douceur et suavité ? On lui reproche de s'être laissé mener. Mais lorsque ce saint homme affirme, comme il l'a fait, qu'il ne s'est laissé influencer ni conduire par qui que ce soit, dans les mesures de rigueur dont il a cru devoir user contre le Séminaire, mais qu'il a agi seul avec Dieu et sa conscience, on doit le croire ou ne croire plus personne.”

BABEL.

Et quand bien même l'Evêque de Montréal se laisserait guider par les conseils d'hommes sages, quel mal sera-ce donc. Les Curés perpétuels eux-mêmes ne gagneraient-ils pas à être conseillés sagement. Mais non, ils préfèrent n'écouter que leur orgueil et leur égoïsme.

BÉHÉMOTH.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Aujourd’hui des membres du Séminaire disent à des laïcs (sans doute pour se faire des partisans) que Monseigneur PRÉTEND AVOIR LA MOITIÉ DES REVENUS DU SÉMINAIRE. Lorsque l’on n’a pas la vérité pour soi, on se défend aux dépens de la vérité. Ceux qui disent cela, savent très-bien que Mgr. n’a jamais pensé à demander la moindre partie des biens du Séminaire, dont cependant le premier devoir serait de doter l’Evêché qui travaille avec un si grand succès dans cette immense paroisse de Montréal, et qui a sauvé tant d’âmes qui seraient perdues pour toujours.”

BABEL.

Le Séminaire l’a doté l’Evêché ! L’opposition qu’il lui fait, les tracasseries dont il l’accable, les calomnies qu’il débite sur l’Evêque et sur les chanoines, n’est pas là une dotation magnifique ? St. Ignace ne disait-il pas à ses enfants, avant de les quitter : “ Je vous laisse pour héritage toutes les persécutions ? ” Ces mystiques Curés perpétuels, croyez-moi, ne veulent que la plus grande somme de bonheur éternel possible pour l’Evêché et ses prêtres, et c’est pourquoi ils les persécutent !

JUNIER.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Il est donc vrai que dès le commencement St. Sulpice a été opposé à St. Jacques (l’Evêché), fondé par le St. Siège, IL NE LUI A JAMAIS FAIT QUE DU MAL et ne l’a jamais aidé, lors même que l’Evêché faisait sa besogne, à son acquit, devant Dieu, comme dans le typhus et le choléra.

“ Dans cette année tristement mémorable du typhus, l’Evêque faisait venir *ad turnum*, tous les Curés des campagnes, pour, avec Lui, administrer les malades irlandais,

ABANDONNES PAR LE SÉMINAIRE. L'Evêque nourrissait ces prêtres et les fournissait de linge et même les soutanes de rechange (j'en ai vu moi-même aux *sheds*, affublés de soutanes épiscopales). A la fin de cette année, on se trouvait presque sans linge à l'Evêché; il fallut en acheter à crédit. Tout cela se passait sous les yeux du Séminaire qui ne donna pas un sou à l'Evêque. Voilà ce qui acheva d'éloigner tous les Curés de notre maison. En résumé l'Evêque fait l'ouvrage du Séminaire-Curé, et le Séminaire qui regorge de richesses ne donne rien à l'Evêché qui est toujours aux expédients pour vivre, n'ayant pour tous revenus fixes que les bancs de la cathédrale, qu'il est obligé d'entretenir de tout."

LUCIFER.

Cela était vrai en 1850. Maintenant il paraît que l'Evêché est richement doté. J'ai ouï dire qu'il est le deuxième grand propriétaire de Montréal.

CARREAU.

C'est vrai et c'est faux.

C'est vrai parceque l'Evêché a beaucoup de propriétés. C'est faux, parce que ces propriétés, pour le moment, ne lui rapportent rien.

PLUSIEURS VOIX.

Explique-toi.

CARREAU.

D'abord, l'Evêché a été doté, mais non par le Séminaire, bien qu'il fût engagé autrefois à le faire dès qu'il y aurait un siège épiscopal à Montréal.

BABEL.

Promettre et ne pas tenir, c'est un détail chez les Curés perpétuels. Ils avaient promis aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, si elles ouvraient leur chapelle au culte public de

faire face à toutes les dépenses nécessaires, et voilà que ces bonnes sœurs sont obligées de se pourvoir de chantres et de les payer de leurs deniers..... Ils avaient promis.....

CARREAU.

Voyons, laissez-moi parler.

Ensuite, beaucoup des donations faites à l'Evêque n'ont acquis de la valeur que parce qu'on y a élevé des bâtisses à l'aide d'emprunts onéreux.

Puis l'incendie de 1852 a causé à l'Evêché, malgré les assurances, une perte de \$160.000, en sorte que le Palais Episcopal actuel et la chapelle qui sert de cathédrale à l'heure qu'il est, n'ont pu être bâtis qu'à l'aide d'emprunts qui ont grossi considérablement les dettes déjà existantes.

LUCIFER.

Ces charges d'emprunts ne signifient rien puisque les revenus sont considérables.

CARREAU.

Ils le seront un jour, mais ils ne le sont pas aujourd'hui.

La plupart des dons faits à l'Evêché portent des rentes-viagères considérables qu'il faut payer aux héritiers et qui se paieront aux héritiers des héritiers. Il y a de ces rentes qui se montent à des sommes annuelles de \$500, \$1,000, \$2,000, \$6,000, etc., etc.

D'autres dons ont été faits à l'Evêque, mais il n'en est que l'administrateur, vu qu'il doit en appliquer les revenus à des œuvres spéciales. C'est ainsi que les \$100,000 de la succession Joliette et Scallon ont été données pour les frais du culte, de l'éducation dans Joliette et pour le soutien des missions. Bien d'autres successions sont ainsi confiées à l'administration de l'Evêché, et non données à son bénéfice.

Ajoutez à cela que c'est l'Evêché qui héberge le clergé de la campagne, les prêtres et les évêques étrangers au diocèse de Montréal ou au Canada, et ce quelque fois pour

un temps assez long ; calculez les dépenses occasionnées par cette noble et généreuse hospitalité, celle des domestiques pour une ; comptez le coût des voyages de ceux qui vont à Rome défendre la cause sacrée de l'autorité contre la mauvaise foi du Séminaire, énumérez les souscriptions publiques, les œuvres de charité, les bazars, etc., etc. aux quels l'Evêché se fait un devoir de prendre toujours une part très-généreuse, et vous aurez une idée de la richesse actuelle de l'Evêché, malgré son titre de second grand propriétaire de Montréal.

BABEL.

Aussi, pour le moment, l'Evêché a-t-il toutes les peines du monde à *rejoindre les deux bouts*, comme on dit vulgairement en Canada.

LUCIFER.

L'Evêché a encore assez de fonds pour prêter des sommes immenses au Grand-Tronc.

CARREAU.

C'est faux. L'Evêché n'a jamais placé de capitaux dans le Grand-Tronc.

Autrefois, un prêtre de l'Evêché a pris des parts au montant de \$1000, je crois, dans le Grand-Tronc ; mais c'était en son propre et privé nom ; et les héritiers de ce prêtre n'ont retiré aucun bénéfice de cette somme.

LUCIFER.

Et la première souscription en faveur de la cathédrale qu'on a fait l'Evêque !

CARREAU.

Qu'on aille voir les immenses travaux qui ont été faits jusqu'à présent à cette cathédrale, et quand on saura que tous ces travaux sont payés à l'aide des souscriptions on sentira que pour acquitter un tel ouvrage, il a fallu me rien laisser perdre des dons de la générosité publique.

LUCIFER.

On me dit que la façade de la cathédrale regardera la montagne, quelle absurdité !

CARREAU.

Ce n'est point la faute de l'Evêché qui avait offert à la Corporation un immense terrain de la rue Lagauchetière à la rue St. Antoine pour y faire une place publique ; offre très généreuse et que la Corporation a refusé.

Or, au lieu d'une belle place, il y a maintenant à cet endroit des rues étroites et qui ne peuvent en aucune façon servir d'avenue à une grande cathédrale. Force donc a été à l'Evêché de mettre la façade de l'Eglise en face de rues grandes et larges, comme la rue Dorchester et les rues avoisinantes.

LUCIFER.

Aussi, pourquoi l'Evêque n'a-t-il point élevé sa cathédrale sur la rue St. Denis ?

CARREAU.

Je n'ai point assisté aux conseils de l'Evêché ; je ne puis en conséquence tout vous dire ; mais le simple bon sens veut qu'une cathédrale, c'est-à-dire une bâtisse qui dure des siècles, soit placée au centre d'une ville. Or, à quel siècle le haut de la rue St. Denis sera-t-il le centre de la ville ? Comme Montréal s'agrandit de tous côtés, l'endroit choisi par l'Evêque sera certainement toujours au centre.

Et puis le quartier où s'élève la cathédrale est couvert d'églises protestantes et on a toujours vu les grandes œuvres catholiques se poser en plein milieu protestant. L'Eglise ne cache pas la lumière : elle la fait au contraire, briller au milieu des ténèbres.

LUCIFER.

Soit, j'accorde tout ce que tu viens de débiter. Mais il est un point plus difficile à expliquer, l'aisance et l'oïveté dans lesquelles vivent les prêtres de l'Evêché.

CARREAU.

Encore une erreur et même deux.

Savez-vous ce que chaque prêtre ou chanoine de l'Evêché gagne par année ?

PLUSIEUR VOIX.

Non ! Non !

CARREAU.

Chaque chanoine gagne sa nourriture, son vêtement et 30 sous par jour comme honoraire de messe.

LUCIFER, *s'efforçant de sourire.*

Ah ! Ah ! Ah !

CARREAU.

C'est comme cela et je défie personne de prouver le contraire.

Les chanoines de Montréal ne reçoivent rien de plus. Toutes les autres dépenses, comme l'ameublement de leur chambre, leur bibliothèque privée, leurs voyages, etc. ils les font à leurs frais et dépens. S'ils n'ont point d'argent par eux-mêmes, ils doivent se priver de toutes les choses.

FUME-BOUCHE.

Et l'Evêque ?

CARREAU.

L'Evêque est, sous ce rapport, sur le même pied que ses chanoines.

Voyez, par là, s'il faut de l'abnégation, du dévouement et du zèle apostolique pour être chanoine à Montréal. Tous ces prêtres sont des hommes distingués et qui pourraient occuper des postes largement bénéficié, où non-seulement ils pourraient se créer une certaine aisance, mais où ils ne seraient pas, comme à Montréal, condamnés à un rude travail, ni en butte aux vexations des Curés perpétuels.....

LUCIFER.

Qu'entends-tu par le rude travail des chanoines de Montréal ?

CARREAU.

J'entends que les dix ou onze prêtres de l'Evêché de Montréal ont à s'occuper des affaires de tout le diocèse, les affaires de paroisses, les dispenses, les cas de conscience, les consultations théologiques, les conseils canoniques, les directions sacerdotales, etc., etc., etc., faire les démarches, les études et la correspondance en double que nécessitent toutes ces affaires ; ensuite, exercer le saint ministère, aller aux malades, confesser les fidèles, diriger des écoles, prêcher des retraites, s'occuper des communautés religieuses à titre de Supérieur ; veiller à l'administration temporelle des fabriques, de l'évêché et de certaines communautés ; examiner les ouvrages qui se publient ; s'occuper de la presse, des sociétés, de colonisation, etc. ; enfin tous les jours, au milieu de tant d'occupation, trouver le temps de prier, de réciter le bréviaire ; d'assister aux offices du chapitre, et de faire une partie de l'ouvrage du Séminaire, au risque de passer pour des écervelés et des voleurs.

Les Curés perpétuels sont-ils pour la plupart condamnés à une vie aussi laborieuse ? mènent-ils une vie plus rude ? Ont-ils les mêmes privations ? Quel est le Curé perpétuel qui, à part sa nourriture et son vêtement, ne reçoit que trente sous par jour ? Quel est celui d'entre eux qui, voulant faire un voyage pour sa santé, ne recevra pas du Sé-

minaire l'argent nécessaire ? Et quand ils ont à sortir dans la ville, les Curés perpétuels n'ont-ils pas des voitures à leur disposition ? A l'Evêché, il n'y a qu'un vieux cheval et une voiture impossible, ce qui est insuffisant ; et si les chanoines ont besoin d'une voiture plus souvent qu'autrement, ils doivent avoir recours à leur modeste honoraire de messe.

Ce n'est pas que je reproche aux Curés perpétuels leur bien être, assurément non ; je veux seulement rétablir la vérité en prouvant que les prêtres de l'Evêché vivent de sacrifices, d'abnégation et de dévouement, au point que les religieux eux-mêmes ne sont pas exposés à plus de privations.

LES DÉMONS DU CANADA.

C'est vrai ! c'est vrai !

CARREAU.

Telle est la vérité sur l'Evêché de Montréal. Tout ce qui se dit ne concordant pas avec ce que vous venez d'entendre est faux, entièrement faux.

Ce qui est vrai, c'est que la vie que l'on mène à l'Evêché est une vie laborieuse, humble, pauvre et dévouée.

Ce qui est encore vrai, c'est que la Providence a inspiré à des citoyens riches et même à des ouvriers, à des pauvres gens la pensée généreuse de doter l'Evêché. Ce que St. Sulpice, malgré son immense fortune et malgré ses obligations les plus sacrées, n'a pas compris, n'a pas fait, les fidèles l'ont fait comme ils l'ont compris. Ces âmes généreuses ont compris qu'il fallait qu'un Evêché fut en état de secourir les œuvres de toutes sortes qu'appellent les besoins d'un diocèse ; elles ont compris que l'Evêque devait être fortement secondé dans ses grandes entreprises et elles l'ont fait ; elles ont consacré leurs fortunes à Dieu en les livrant à l'Evêché. Il faut bien en convenir, rien n'est plus noble, rien n'est plus admirable, qu'une telle générosité.

Certes, quand un peuple possède à un si haut degré, la religion de la générosité et du dévouement, l'enfer peut en désespérer. Nous avions, il y a cinquante ans, essayé de prendre l'Evêque de Tellemesse par la famine. Après l'avoir fait chasser du Séminaire lui avoir donné la rue pour héritage, nous croyions avoir triomphé. Et voilà qu'une communauté de femmes, l'Hôtel-Dieu, lui offre une généreuse hospitalité, et voilà que les citoyens et le clergé canadien viennent au secours de cet Evêque et lui élèvent une église et un palais.

En vain nous cherchons alors à endurcir les cœurs des Canadiens, leur générosité grandit de plus en plus.

Désespérés, nous nous adressons à Dieu et nous lui demandons la permission de consumer une partie de Montréal ainsi que les propriétés de l'Evêque ; notre demande est reçue favorablement ; nous promenons les flammes ; nous anéantissons tout, et voilà que de tous les rangs de la société se lèvent des âmes désintéressées qui rétablissent ce même Evêque que nous avons ruiné. Seuls au sein du diocèse de Montréal, les curés perpétuels et quelques-uns de leurs partisans restent étrangers à ce noble courant de la charité chrétienne et du dévouement religieux envers l'Evêché.....

BABEL.

Et voilà comment l'Evêque de Montréal en comparant la conduite des Curés perpétuels avec celle du clergé et des fidèles de son diocèse peut répéter ces paroles de l'Evangile : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que les grands et les puissants ne comprenant pas ces choses, vous les ayez révélées aux petits et aux faibles.

CARREAU.

Mais nous sommes déjà à plusieurs lieues de notre fameuse lettre.

PRESQUE TOUS.

La lettre ! La lettre !

CARREAU, reprenant la lecture de la lettre de M. Marconi

“ A NOUS QUI VOYONS LES CHOSES DE NOS YEUX ET NON PAR LES YEUX DES AUTRES, nous trouvons que ça été une providence toute spéciale d'avoir eu un Evêque à l'époque où on nous l'a donné ? S'il y a encore de la foi à Montréal, à qui le doit-on ? Si ce n'est à l'Evêque qui, *malgré le Séminaire*, a rempli la ville d'établissements religieux, de confréries, de sociétés charitables, et etc., etc. Depuis combien de temps ce saint Evêque, au lieu de l'ignorance du peuple, demande-t-il des officiers dominicaux, dans les différents quartiers de la ville, afin d'extirper cette ignorance, suite fatale du système de centralisation de toute la population de la ville, DANS CETTE GRANDE EGLISE QUI FUT BATIE EN OPPOSITION A L'EVÊCHE, BENITE CLANDESTINEMENT A HUI FERMÉE.

“ Combien l'Evêque a-t-il souffert d'avanies avant de décider à agir par lui-même. Est-ce l'esprit de M. Olmstead qui pousse ST. SULPICE A REPROCHER A L'EVÊQUE D'AVOIR MIS EN VILLE LES JESUITES ET LES OBLATS POUR FAIRE CE QUE LE SEMINAIRE NE VEUT PAS FAIRE ! ”

BABEL.

Je sais pourquoi il déplaît tant aux Sulpiciens de voir les Jésuites et les Oblats dans la ville.

Les Jésuites s'occupent d'esprit et de cœur des classes savantes ; ils organisent des sociétés, des *congrégations littéraires*, etc. ; il faut bien que les Curés perpétuels aient leur *Cercle littéraire*, etc. ! Les Jésuites donnent de nouveaux développements à leur Union Catholique ; il faut bien que les Curés perpétuels, à défaut de mieux, fassent des inaugurations du *Cercle littéraire* ! Les Jésuites ont un Gesù, il faut bien que les Curés perpétuels aient le petit Nazareth ! Parle-t-on d'une Université chez les Jésuites, de suite les Curés perpétuels ont la maladie de l'université, sauf à être guéris, comme par enchantement, d

qu'ils apprendront que la rumeur *Jésuitico-Universitaire* est fausse. Les Jésuites font-ils des conversions parmi les protestants, allons ! voilà les Curés perpétuels qui entrent en controverse avec quelques protestants ; seulement ils se servent d'ouvrages faits du temps de Luther et qui ne répondent pas aux objections du protestantisme contemporain ; et puis il y a un côté faible chez eux : quand ils en viennent à traiter la question d'autorité, celle de la juridiction épiscopale pour une, ils s'embrouillent, se mêlent, se contredisent, etc., etc., et finissent par prouver qu'ils sont gallicans ; ce que voyant les protestants ils disent aux Curés perpétuels : Assez, Assez, messires, si notre protestantisme n'est pas orthodoxe ; votre gallicanisme n'est pas catholique

PLUSIEURS.

Bravo ! Bravo !

BABEL.

Les Oblats, à l'approche de Noël, donnent de grandes retraites aux jeunes gens et aux hommes mariés ! Allons ! les Curés perpétuels en font autant ! Les Oblats ne se préoccupant pas de froisser les protestants, chantent la messe de minuit ! Allons ! les curés perpétuels se hasardent à risquer un œil et se mettent à chanter des messes de minuit ! Les Oblats ont une congrégation de Ste. Anne ! Allons ! les Curés perpétuels ont leur congrégation de Ste. Anne ! Les Oblats prêchent le dimanche à la messe de huit heures ! Allons les Curés perpétuels prêchent à la même messe ! Les Oblats bâtissent une église dans le faubourg Québec ! Allons ! les Curés perpétuels, qui, avant l'arrivée des Oblats, avaient déclaré à l'Evêque ne pouvoir bâtir dans ce faubourg, veulent immédiatement élever une église à côté de celle des Oblats !

Pour tout dire, il n'y a guère qu'une chose que les Curés perpétuels n'imitent point, c'est la belle soumission des Jésuites et des Oblats à l'autorité diocésaine.

Comprenez-vous, maintenant, pourquoi les Curés perpétuels ont fait un crime à l'évêque de Montréal d'avoir introduit les Oblats et les Jésuites dans la ville ?

OLIVOR.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Le péché de St. Sulpice est donc de ne s'être jamais, comme corps, acclimaté en Canada ; il est toujours resté systématiquement français, au lieu de chercher à se *canadianiser* comme il l'eût dû faire dès le principe. Toujours et en toute cette politique transatlantique, rien de bon que ce qui est français ; ce qui est canadien est digne de pitié. Les corps religieux ont une politique contraire ; ils se font canadiens avec les Canadiens, américains avec les Américains, chinois avec les Chinois, etc. Ils se font *tout à tous* ; ils se croient obligés de respecter partout l'autorité ecclésiastique locale, et de se conduire par elle ; sans cela il n'y aurait pas de vrai catholicisme.”

BABEL.

Tiens ! Le Père Marcoux ne savait donc pas que les Canadiens sont trop pauvres intellectuellement pour que les Curés perpétuels se fassent *tout à tous* avec eux !

BAALBÉRITH.

Pauvres Curés perpétuels !

(Ce refrain passant ainsi de bouche en bouche paraît amuser l'illustre assemblée, excepté Lucif. r qui semble être à la torture.)

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Lorsqu'il s'agit des volontés de l'Evêque, on s'intrigue à chercher des épouvantails dans la BELLE LOI QUIBLIER !!! On consulte les avocats pour trouver l'Evêque en défaut, mais LA LOI ÉTERNELLE, LA LOI NATURELLE, LA LOI ECCLÉSIASTIQUE, LA LOI DE LA

CONSCIENCE, on sait éluder toutes ces lois au besoin par toutes sortes de moyens. N'est-il pas stipulé dans la *loi Quiblier*, que St. Sulpice de Montréal sera indépendant de St. Sulpice de Paris, *in spiritualibus et in temporalibus* ? Et cependant ne vous a-t-on pas reçu, vous, M. Faillon, dans le Séminaire de Montréal, comme envoyé du Séminaire de Paris ? N'agissiez-vous pas en cette occasion directement contre l'autorité de la *loi Quiblier* ? Elle n'oblige donc pas, cette loi, quand on ne veut pas ? ”

BABEL.

Pour le moment il n'y a de loi pour les Curés perpétuels que ce qui leur permet de conserver leur bijou de *statu quo* !

LÉVIATHAN.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Il est certain, et aucun Sulpicien ne le peut nier, sans mentir à sa conscience, que le Séminaire de Montréal a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher, retarder et gêner l'établissement de l'Évêque de Montréal. En supposant qu'il y aurait eu d'abord quelques irrégularités dans ce mode, qui était nouveau ici, mais qui ne l'était pas ailleurs, elles auraient dû disparaître lorsque cet Évêque est devenu l'ordinaire de ce diocèse. Au contraire, le Séminaire a continué à lui faire opposition, comme par le passé. Il voulait que le gouvernement (qui est protestant) intervint dans ce changement, parce que cela se pratiquait en France, où le Roi était catholique. Mais n'était-ce pas là une servitude gallicane dont nous devons être fiers d'être délivrés par l'énergie de nos Evêques ?

BABEL.

Les Curés perpétuels fiers d'être délivrés du gallicanisme !

Ah ! Ah ! Ah ! Va-t-en voir s'ils viennent, Jean !

BÉLIAL.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Il est dit : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos*. Que l'on compte donc les grandes œuvres de Mgr. Bourget. Elles surpassent en nombre les années de son épiscopat, et cependant il est pauvre comme Job. Mais sa confiance est en la Providence ; c'est l'homme de Dieu, à qui Dieu ne refuse rien. Des Evêques étrangers, des voyageurs distingués ont demandé pourquoi, avec tant de revenus, le Séminaire faisait si peu d'œuvres, tandis que l'Evêque avec rien en faisait tant. ”

BABEL.

Le pourquoi est pourtant assez facile à trouver : l'évêque est pauvre et le partage du pauvre est d'élever, de soutenir les grandes œuvres.

BÉLIAS.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

Maintenant, je demanderai comment concilier l'opposition constante du Séminaire et son mauvais vouloir à l'endroit de l'évêché, tellement que plusieurs n'y ont jamais mis le pied, avec ces paroles du fondateur de St. Sulpice, que je trouve dans sa vie, écrite par vous, M. Faillon ?

“ Le vrai et unique Supérieur du Séminaire est Mgr. l'Evêque. Le Séminaire de St. Sulpice est né pour servir les Evêques. Les sujets de la Maison n'ont point de vie, ni de conduite, que dans l'obéissance de Nos Seigneurs les Prélats. Il n'y a de bénédiction à espérer pour eux (les Sulpiciens) que dans l'union de leur charité (celle des Evêques), et si j'apprenais qu'il dût jamais sortir de St. Sulpice quelque sujet qui choquât les

“ ordres de Nos Seigneurs les Prélats, ou appuyât le vio-
 “ lement de leur respect, je demanderais que la Maison
 “ fut détruite et devint un objet d'anathème à la face de
 “ tout l'univers, et s'il y avait quelque chose au-delà de
 “ l'anathème et de l'exécration, j'en userais pour détester
 “ et condamner une si indigne conduite.”

BABEL.

Ce qui n'empêche pas les Curés perpétuels de dire à chaque instant : “ Notre saint fondateur ! Notre saint fondateur !! ” Que ce saint homme doit être fier d'avoir pu se réserver une toute petite place sur l'orifice de la bouche de ses enfants ! La bouche, c'est toujours autant !!!

ROSIER.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Dieu veuille que cet anathème, cette exécration de leur fondateur ne tombe point sur les MM. du Séminaire de Montréal ! Pourtant le clergé et le peuple sont là pour prouver que depuis trente ans le Séminaire a CHOQUÉ LES ORDRES DE NOS SEIGNEURS LES PRÉLATS, VIOLÉ LUI-MÊME et APPUYÉ le VIOLEMENT DE LEUR RESPECT. M. Olier manque d'expressions assez énergiques pour détester et condamner une si indigne conduite, et le Séminaire de Paris soutient celui de Montréal contre l'Evêque, et ne trouve pas une parole de blâme pour une si indigne conduite.”

BABEL.

On ne voit pas que les princes des prêtres aient condamné Judas : on ne verra pas plus St. Sulpice de Paris condamner les Curés perpétuels. Seulement si les Curés perpétuels se pendent, St. Sulpice de Paris dira : Je n'y suis pour rien.

ASTAROTH.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, *lisant toujours la lettre de M. Marcoux.*

“ De là vient que le Séminaire de Montréal n'a plus la moindre influence dans la ville : toute son influence actuelle est une influence d'argent, comme seigneur temporel. Les idées, les manières et les usages du Séminaire sont si peu en harmonie avec les idées et les coutumes du pays, que le Séminaire avec ses allures bizarres est un sujet de raillerie et de pitié pour toute la ville. On estime les vertus privées des membres du Séminaire ; mais on blâme, on méprise la corporation du Séminaire qui passe dans le pays comme le type de la gaucherie, de l'apathie, des idées étroites et de l'immobilité dans un temps et dans une ville où tout est activité et où les besoins sont immenses. ”

FUME-BOUCHE.

A Rome aussi, les Curés perpétuels se sont montrés comme des types achevés de gaucherie.

Le 2 mai 1867 le cardinal Barnabo, préfet de la Propagande disait en parlant des Curés perpétuels : “ *C'est bien singulier qu'ils viennent à Rome sans chercher auparavant à s'entendre avec l'Evêque.* Je leur ai dit qu'il faut “ qu'ils soient soumis à la juridiction de l'Evêque, de Montréal, lorsqu'il s'agit du saint ministère !.....M. Bayle “ a voulu me soutenir qu'il n'avait pas voulu consentir à “ l'accord entre l'Evêque et le Séminaire. Mais je lui ai “ montré sa signature aux six premiers articles et il n'a su “ que répondre.....M. Bayle ! oh ! je le connais bien ; “ c'est l'homme qui dit à tout instant OUI et NON. Si “ ceux qui le soutiennent le connaissent comme moi, ils “ l'auraient bientôt planté là. ”

BAALBÉRITH.

Ce pauvre M. Bayle !

FUME-BOUCHE.

Un autre jour, le cardinal Barnabo disait encore :

“ M. Bayle, je ne le vois plus. Auparavant, il venait de temps en temps. Je lui demandais : Eh bien ! que voulez-vous ? Au lieu de répondre, il se fesait aller la tête et les épaules d'un côté et d'un autre, en faisant entendre ; *heum ! heum ! heum !* Je répétais ma question, il redisait son *heum !* se penchait la tête à droite et à gauche, finissait par dire *non !* et se retirait ensuite en me saluant.”

PRESQUE TOUS, *riant.*

Heum ! Heum ! Heum !

FUME-BOUCHE.

“ Un jour que M. Larue accusait l'Evêque de Montréal, en présence du cardinal Barnabo, celui-ci lui répondit :

“ Ecrivez ce que vous avancez-là ; car les paroles ne suffisent pas : *verba volant, sed scripta manent* : Vous dites que Bayle est un bon prêtre, qu'il le prouve par ses actes. ”

Un autre jour que M. Larue remettait au cardinal un mémoire contre l'évêque, le cardinal lui dit : “ Plus vous nous apportez de nouveaux documents, plus vous vous VULNEREZ ; tout cela ne sert qu'à faire voir que vous ne voulez pas en finir. ”

Comme le même cardinal demandait aux Sulpiciens si leur intention n'était pas de faire disparaître l'Evêque de Montréal, ils lui répondirent tout bêtement : Eh bien ! OUI !

(Rire général.)

FUME-BOUCHE.

Le St. Père avait chargé le cardinal d'informer l'Evêque de Montréal de continuer à agir comme s'il n'y avait pas d'APPEL ; et les Sulpiciens l'apprirent et MM. Bayle et Larue allèrent chez le cardinal Barnabo et eurent avec son Eminence la conversation suivante :

M. Bayle : " Je désirerais savoir si enfin on va s'occuper de notre affaire." — *Le Cardinal* : " Je n'en sais rien." — *M. Bayle* : " S'en occupera-t-on au moins dans deux, trois ou quatre mois?" — *Le Cardinal* : " Je n'en sais rien." — *M. Bayle* : " Si l'on ne veut pas s'occuper de notre affaire, je vais m'en aller, ma présence ici est inutile." — *Le Cardinal* : " Eh ! messieurs, allez-vous en." — *M. Bayle* : " L'on nous a dit que le Pape ne veut pas qu'on s'occupe de notre appel." — *Le Cardinal* : " Comment ! vous savez que le St. Père ne veut pas et vous me faites des questions ? Que voulez-vous que je vous dise, moi, quand le St. Père ne veut pas. Allez le voir, le St. Père, il vous dira certainement pourquoi il ne veut pas."

BABEL.

Et M. Larue n'a rien dit ?

FUME-BOUCHE.

Le brave homme, recueillait toutes ces paroles, malheureusement il ne les méditait pas dans son cœur.

Mais c'est assez sur ce chapitre et écoutons Carreau qui doit être ennuyé des interruptions qu'on lui fait.

CARREAU, reprenant la lecture de la lettre de M. Marcoux.

" Le Séminaire est débordé de toutes parts, et pourtant il se croit capable de tout ; il voudrait tout faire et tout faire seul.

" L'Evêque, les Jésuites, les Oblats, les institutions de charité, tout cela l'offusque. Le bien qui se fait en dehors de son action lui déplaît ; loin qu'il s'en réjouisse, comme il devrait, il regarde ce qui se fait pas d'autres que par lui, comme autant d'empiètements sur ses droits de Curé. Combien d'âmes sont allées au ciel, malgré lui, y conduites par l'Evêché, par les Oblats, les Jésuites, etc.

Ce n'est pas là : *Dum omni modo.....Christus annuncietur et in hoc gaudeo sed et gaudebo de St. Paul.*"

BABEL.

Le *gaudeo* des Curés perpétuels, c'est : *Ote-toi de là que je m'y mette* ; et son *gaudebo* ; c'est, une fois qu'ils sont seuls : *Il n'y a plus personne, c'est le temps de nous montrer : cachons-nous.*

BAAL.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Chose remarquable, les Evêques du pays, tout le clergé du Canada, les citoyens les plus distingués par la religion et leur position sociale gémissent du mal immense que le Séminaire, par sa conduite, et sans s'en douter, cause à la Religion, tandis que les protestants et les catholiques indifférents n'en disent ni bien ni mal et s'en occupent pas plus que s'il n'existait pas. Ainsi les bons se plaignent et les méchants s'accommodent à merveille de la manière d'être du Séminaire. Voilà un fait incontestable ; on ne le détruira pas en disant qu'il n'a pas été présenté sous un vrai jour. ”

BABEL.

Le vrai jour dans toute cette affaire, c'est le soleil de l'Evangile, or quand les Curés perpétuels se regardent à la lueur de ce flambeau ; ils ne voient plus que leur insubordination.

FUME-BOUCHE.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU, lisant toujours la lettre de M. Marcoux.

“ Veuillez, monsieur, me pardonner ma rude franchise et croire que les Sulpiciens sont individuellement mes amis. C'est même un Sulpicien qui est mon confesseur. Personne n'aime St. Sulpice plus que moi, mais le vrai

St. Sulpice et non la contre-façon de St. Sulpice. J'ai depuis longtemps sur mon bureau une gravure de M. Olier bien encadrée, avec une de ses reliques. Oh ! je l'ai regardé souvent en vous écrivant.

“Encore une fois donc, monsieur, pardonnez-moi ma rudesse sauvage. Voilà 38 ans que je vis avec les enfants des bois. S'ils ont pris quelque chose de moi, il est bien difficile que je n'aie pas, aussi moi, pris quelque chose d'eux, au moins dans les formes.

“ Je prie Dieu qu'il ne vous laisse de repos en ce monde que lorsque vous aurez identifié votre Maison de Montréal avec notre saint Evêque, parce qu'il y en a qui disent que c'est pécher contre le Saint-Esprit que de résister à l'autorité ecclésiastique, péché quelquefois imperceptible, parce qu'il est aisé, même à une communauté, de se faire une mauvaise conscience, sans trop s'en apercevoir. Les savants ne sont pas plus exempts de cette misère que les autres.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,”

PRESQUE TOUS.

Pauvres Curés perpétuels !

CARREAU.

Il y a un *post-scriptum* à cette lettre.

Tous.

Voyons ! Voyons !

CARREAU, lisant le *post-scriptum* de la lettre
de M. Marcoux.

“ J'écris à l'insu des évêques et du chapitre, quoique j'aie communiqué avec plusieurs bons prêtres influents du diocèse qui partagent entièrement ma manière de voir et qui encherissent même depuis, par la raison qu'on ne peut différer sur des faits publics. Croyez que je ne suis l'instrument de la politique de personne. L'évêché a fait ses

preuves : il ne se cache point derrière le rideau. Il n'est pas reconnu capable d'une pareille bassesse. Je souhaite donc que les Saints s'entendent, *ad majorem Dei gloriam.*"

BABEL.

Les Curés perpétuels qui excellent dans l'art de jouer dans les coulisses ont toujours dit des défenseurs de l'Evêque qu'ils étaient inspirés par l'Evêché. Voyez-vous, les Curés perpétuels n'ont jamais pu avoir un défenseur, un avocat, sans le payer, sans l'inspirer, sans lui souffler jusqu'au dernier mot de son plaidoyer, et ils croient volontiers que l'Evêque est dans la même situation.

Aujourd'hui, par exemple, les Curés perpétuels veulent que la Comédie Infernale soit un jeu de coulisses de l'Evêché. Rien n'est plus faux. L'Illuminé, paraît-il, cesserait de défendre une cause dès qu'il verrait que les intéressés craignent de se montrer la face ; et rien n'a plus contribué à lui donner une idée des torts des Curés perpétuels que de voir le rôle qu'ils font jouer aux marguilliers de Notre-Dame !

Tous.

Pauvres Curés perpétuels !

FUME-BOUCHE.

Je veux ajouter un témoignage récent à celui de M. Marcoux.

En 1856, un prêtre italien, M. l'abbé Rossi, passait en Canada et y séjournait quelque temps. De retour en Europe, après un voyage de plusieurs années en Amérique, il fit un livre intitulé "*Six ans en Amérique*," ouvrage très estimé. Au chapitre deuxième : Le Canada, page 18 et 19 il rend ainsi sa pensée sur les Sulpiciens : "Le gouvernement ecclésiastique de Montréal présente une anomalie peu propre à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Montréal a un Evêque ayant juridiction sur tout le diocèse et même sur la ville, si l'on veut ; mais il ne peut pas y placer de Curé. Ce droit est exercé

" par les pères Sulpiciens, d'après certains privilèges
 " qu'ils auraient reçus des rois de France, lorsqu'ils y
 " furent envoyés comme missionnaires. Rigoureusement
 " parlant, il n'y a là qu'une seule paroisse, dont leur su-
 " périeur *pro tempore* est le Curé; et toutes les autres
 " églises, sauf celles des pères Jésuites et des pères Oblats
 " de Marie et celle de l'Evêque, sont desservie par ses
 " sujets. Ceux-ci ne sont pas Curés du tout: ils ne sont
 " pas mêmes vicaires proprements dits. Des prêtres me
 " disaient que de ce système dériveraient bien des inconvé-
 " nients, qu'il est plus facile de concevoir que de décrire,
 " mais qui font toujours tort à la religion et à sa disci-
 " pline. Il est étonnant, leur disais-je, que ces messieurs,
 " qui sont d'ailleurs si respectables, ne s'aperçoivent pas
 " que leur ténacité à maintenir des privilèges, devenus
 " absurdes et blessants, ne leur fait pas un grand hon-
 " neur. Il est beaucoup à craindre qu'un Evêque moins
 " doux que messeigneurs Bourget et Lartigue, les seuls
 " Evêques ordonnés pour cette île, ne leur donne une
 " leçon dont le résultat ne peut manquer de leur être dé-
 " sagrable. Nous regrettons vivement de voir ces mes-
 " sieurs dans une telle position, et nous faisons des vœux
 " pour qu'ils se débarrassent honorablement de ce reste
 " de privilèges, dont l'usage ne peut que leur enlever l'es-
 " time dont ils jouissent partout ailleurs."

JUNIER.

Veillot, dans son *Paris pendant les deux sièges*, vol. 1,
 p. 459, cite une lettre d'un évêque par laquelle on voit
 quel est l'esprit de St. Sulpice, même en France.

BABEL.

Communique-nous cette lettre.

JUNIER.

M. Louis Auguste Martin, l'auteur du rapport sur cer-
 tains papiers *trouvés* aux Tuilleries, concernant les affaires
 de l'Eglise aux prises avec M. Louis Veillot, en décem-

bre 1870, envoyait à celui-ci copie intégrale d'une lettre de Mgr. Lecourtier, évêque de Montpellier, à Son Excellence M. le Garde des Sceaux, ministre de la justice et des cultes.

Puisque vous y tenez, voici cette lettre *édifiante* :

Evêché de Montpellier.

Montpellier, le 10 Janvier 1865.

A Son Excellence M. le Garde des Sceaux, }
ministre de la justice et des cultes.

(Très confidentielle.)

MONSIEUR LE MINISTRE,

“ Puisque les journaux nous apprennent que
“ les évêques écrivent à Votre Excellence, je puis, juge de
“ la foi comme eux, vous apporter ma pensée.

“ L'Evêque de Montauban admire Pie IX à deux doigts
“ de sa perte, parlant néanmoins comme Boniface VIII et
“ comme Saint Grégoire VII. Il me semble qu'on aurait
“ pu mieux choisir les modèles. Car, enfin, il faut s'enten-
“ dre : Si tout rescrit pontifical doit être accepté *avec une*
“ *soumission absolue*, demain Rome peut nous envoyer la
“ déposition de Napoléon III, comme Hildebrand priva
“ Henri IV de l'Empire et délia l'Allemagne du serment
“ de fidélité, et il faudra que les Français catholiques se
“ soumettent d'une manière absolue. C'est un système
“ comme un autre, mais il est peu étonnant en 1865.

“ L'Evêque de Montauban regrette la marche des douze
“ dernières années qui nous ont amenés au point où nous
“ en sommes ; en 1829, on n'aurait pas moins soupçonné
“ ce qui se passe aujourd'hui.

“ L'Archevêque de Cambrai prétend “ qu'ayant laissé
“ les journaux publier l'encyclique, il est bien étonnant
“ qu'on en défende la publication aux Evêques.” La con-
“ clusion du prélat est naïve ! Ne fallait-il pas que le gou-
“ vernement laissât circuler dans le public l'acte pontifi-
“ cal, pour qu'il fut soumis à l'opinion, et que cette opi-
“ nion pût se prononcer sur l'arrêt du Conseil d'Etat ? Et

“ d'ailleurs autre est la publication solennelle adressée à
 “ la conscience catholique par ceux que le Saint-Esprit a
 “ posés pour régir l'Eglise de Dieu.”

“ Vient-on nier que l'Etat ait le droit de viser les bulles,
 “ brefs, rescrits ? C'est alors tout un système à établir, une
 “ législation à refondre, un nouveau droit public religieux
 “ à fonder.

“ Plaiguez-nous, monsieur le Ministre, NOUS ELEVES
 “ A LA SAINTE ET DIGNE ECOLE DE SAINT-SUL-
 “ PICE, plaiguez surtout celui qui a, à sa gauche, *la tirade*
 “ *hâtive de Carcassonne* (1), à sa droite *les éruptions du*
 “ *Gard* (2), et derrière lui *le tranchant de Rodez* (3).

“ Cette lettre DOIT RESTER toute confidentielle, mais
 “ si le gouvernement ne réprime pas, quoiqu'avec mesure,
 “ tous les timides vont parler, et on signalera une fois de
 “ plus à la haine des partis les quelques hommes sages qui
 “ savent allier avec une foi sincère l'honneur d'apparte-
 “ nir à l'Eglise de France.

“ Agréez, monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute
 “ et respectueuse considération.”

(Signé :) FRANÇOIS, Evêque de Montpellier.

LUCIFER.

Cependant le 13 mars 1837, Grégoire XVI dans un *bref*
 à Monseigneur Lartigue, concernant la nomination de
 Monseigneur Ignace Bourget, comme coadjuteur, recom-
 mande d'une manière toute spéciale le Séminaire et ses
 prêtres

CARREAU.

Je connais ce *bref* ; et les Sulpiciens ne l'ignorent pas.
 Quand ils veulent prouver que la Comédie Infernale n'est
 qu'un *tissu de mensonges*, ils prennent l'air des Janse-
 nistes et affirment qu'ils ont en leur possession un docu-
 ment important qui, s'il était connu, les vengerait, les jus-

(1) L'Evêque de Carcassonne.

(2) L'Evêque du Gard.

(3) Mgr. de Rodez.

tifierait. les laverait, les blanchirait, les nettoierait, les exalterait, lessauverait, etc., etc., etc., et confondrait non-seulement l'Illuminé, mais l'Evêque de Montréal lui-même

PLUSIEURS VOIX.

Certes !

CARREAU.

Seulement, ils ne veulent pas publier ce bref, ce document ; car ce serait discréditer l'Evêque et le bon Evêque, ils n'en diront jamais qu'une chose, savoir : c'est un saint !

BABEL.

Et puis un ENTÊTE ! un TYRAN !! un VOLEUR !!!

CARREAU.

Ça, c'est par dessus le marché !

Les Sulpiciens disent donc qu'ils ne consentiront jamais à publier ce *bref*, qu'ils ne peuvent assumer la responsabilité du dommage qu'une telle publication causerait à leur saint Evêque.....Et se fermant pieusement les yeux, baissant sensiblement la voix, ils ajoutent que Monsieur l'Abbé Verreau, l'illustre Principal de l'Ecole Normale, dont la savante âme s'est aguerrie au contact des sommités gouvernementales, veut bien prendre sur sa haute et vaste responsabilité de communiquer ce bref aux mortels qui désirent le connaître.....Pour le Séminaire, tout le profit qu'il veut retirer de ce *bref*, est de le confier à Messires Rousselot et Larue, afin qu'ils le fassent lire à Rome étonnée !

(Rire accentué.)

CARREAU.

Je vais vous faire part de ce *bref* et vous verrez ce qu'il vaut pour la justification des Sulpiciens. Le voici :

“ Hæc dum Tibi significanda esse duximus, oppo-
 “ nam Nobis oblatam esse occasionem censuimus, c
 “ Tibi ac per Te Coadjutori Tuo mentem Nostram de
 “ qua cordi Nobis magnopere est, luculenter aperire
 “ Loquimur videlicet de isto S. Sulpitu Seminario, de
 “ Sacerdotibus ad illud pertinentibus; et eam domum
 “ Sacerdotes ejusdem quanto possumus studio, Tibi
 “ Successoribus Tuis commendamus. Nota Nobis
 “ bisque sunt prædictæ domus et Sacerdotum in ea
 “ gentium in propaganda isthæ religionis præclara mer-
 “ Scimus Fidei Catholicæ in Regione Canadensi amp-
 “ cationem, Sacerdotum Sulpicianorum laboribus mult
 “ esse tribuendam. Omnem igitur justis, rectique ratione
 “ postulare arbitramur, ut Sedes Apostolica domus ej
 “ conservationem atque incolumitatem sedulo curare i
 “ omittat. Quare gratum Nobis semper futurum esse t
 “ tamur, quidquid ad ejus utilitatem, prosperitatemq
 “ conducet; Te vero Coadjutoremque tuum commen-
 “ tioni Nostræ obsecundaturos esse certo scimus.

“ Datum Romæ apud S. Petrum die 13 Marti 18
 “ Pontificatus Nostri anno septimo.

“ GREGORIUS PP. XVI.

PERRIER.

Je ne comprends rien à ce latin.

CARREAU.

Je vais expliquer le tout.

Le mémoire de Monseigneur Provencher qui vous a
 communiqué à notre dernière séance, vous a initiés à
 menées des Sulpiciens et aux efforts qu'ils ont faits à Rc
 en 1837 pour obtenir l'abbé St. Germain comme coad-
 teur de l'Evêque de Montréal, à la place de Mgr. Bour-

PLUSIEURS VOIX.

Oui ! Oui ! Connu ! Connu !

CARREAU.

Voyant que toutes les intrigues n'avaient pas empêché la nomination qu'ils redoutaient ; voyant, surtout, que le St. Siège leur avait tant refusé et craignant que le nouvel élu et Monseigneur Lartigue ne leur fissent payer chèrement les accusations fausses qu'ils avaient avancées à Rome, ils allèrent se jeter aux pieds de Grégoire XVI, lui promirent de ne plus, à l'avenir, causer de trouble dans l'Eglise de Montréal et lui demandèrent de les recommander à la charité de l'Evêque et de son coadjuteur. Grégoire XVI répondit qu'il ne pensait pas que cette recommandation fut nécessaire, que le passé lui était et devait leur être à eux aussi, une garantie puisque, malgré leur conduite envers l'ordinaire, ils n'avaient pas été interdits, chose qui n'aurait pas été négligée des évêques moins patients. Cependant, les Sulpiciens pleurnichent, se lamentent. A la fin le vénérable Pontife, touché de leurs larmes, finit par promettre de dire un mot en leur faveur.

Ce mot, comme vous avez pu en juger, il y a un instant, peut se traduire ainsi ; " Grégoire XVI profite de l'occasion de son *bref* à Monseigneur Lartigue pour recommander le Séminaire et les Sulpiciens aux Evêque de Montréal. Il rappelle que le Séminaire en Canada a fait du bien à la religion et qu'à ce titre il n'est que juste de veiller à ses intérêts et de travailler à sa prospérité. Enfin Grégoire XVI termine en affirmant qu'il ne doute point que les Evêques de Montréal, à l'exemple du Souverain Pontife, auront pour les Sulpiciens toute la sollicitude possible."

PLUSIEURS VOIX.

Est-ce là tout.

CARREAU.

Oui.

Or pourquoi Grégoire XVI ne recommande-t-il que les Sulpiciens et les autres membres du clergé ainsi que les communautés religieuses ? Est-ce parce que ces corps ne

le méritaient pas ? Grégoire XVI pouvait-il ignorer le dévouement du clergé canadien et des autres communautés, leurs sacrifices pour l'éducation, les pauvres, les malades, etc , etc. On ne peut le supposer un moment. Est-ce parce que Grégoire XVI pensait que les Evêques molestaient les Sulpiciens ? Assurément non. Car si Grégoire XVI se fut trouvé sous une telle impression, il n'aurait pas manqué de se rendre au désir de St. Sulpice en nommant le coadjuteur que celui-ci demandait et en accédant à toutes leurs autres suppliques. C'est le contraire qui a été fait. Grégoire XVI n'ayant rien accordé aux Sulpiciens, et il avait favorisé de tout au tout le parti que les Sulpiciens avaient signalé à Rome comme l'ennemi juré du Séminaire.

NOMBREUSES VOIX.

Très-bien ! Très-bien !

CARREAU.

Comment donc expliquer ce bref, si ce n'est en disant que, connaissant les torts des Sulpiciens et croyant à la sincérité de leur conversion à l'obéissance, Grégoire XVI a voulu leur donner une preuve de sa bonté en priant les évêques d'user de mansuétude envers ces pauvres enfants prodigues de St. Sulpice.

PRESQUE TOUS.

Parfait ! Parfait !

CARREAU.

D'ailleurs, jusqu'à 1822, les Sulpiciens s'étaient montrés assez raisonnables ; depuis l'origine de Montréal jusqu'à ce moment, ils avaient évangélisé la ville. S'ils n'avaient pas fait tout ce qu'ils auraient pu, ils avaient fait quelque chose, c'était là un mérite dont on devait leur tenir compte, surtout alors qu'ils promettaient d'être meilleurs à l'avenir. Grégoire XVI le comprit et voilà pourquoi il confia les Sulpiciens à la charité des Evêques de Montréal.

BABEL.

Et c'est parce que cette charité des Evêques de Montréal n'a pas manqué, qu'une longanimité sans exemple a répondu à l'hostilité ouverte des Sulpiciens aux Evêques.

FUME-BOUCHE.

Pie IX, le 24 septembre 1867, a reconnu, lui aussi, que les Sulpiciens avaient des mérites. Il a dit : *Les commencements sont pour eux ; mais maintenant ils doivent se soumettre.* ”

BABEL.

Les commencements sont pour eux ; c'est-à dire non pas la fin ! Grégoire XVI, par son bref, ne dit rien autre chose. Je comprends maintenant pourquoi les Sulpiciens n'ont point publié le bref en question. Et quand ils disent qu'ils s'en abstiennent par déférence pour leur Evêque, ils nous rappellent cette vieille boutade connue : “ *Si j'étais une femme honnête, je vous appliquerais un soufflet.* ”

(Rire général.)

CARREAU.

Eh bien ! est-il suffisamment prouvé combien les Curés perpétuels étaient compromis lors de l'origine de notre Conjuratation ? Pouvait-on faire une plus grande sottise que de compter sur ces curés pour donner du relief à notre cause ?

PRESQUE TOUS.

Non ! Non !

(Lucifer est pourpre de colère.)

CARREAU.

D'un autre côté, les canadiens voient avec peine le peu d'encouragement que le Séminaire donne aux catholiques. C'est un Anglais, un protestant, G. E. Marlor, qui est

agent-général du Séminaire. Comme si un catholique, un Canadien, ne pourrait remplir cette charge. Ce Marlor reçoit mal les catholiques et donne, pour l'achat des terrains, etc., la préférence aux protestants. De plus, le Séminaire fait toujours de bonnes remises aux protestants qui lui doivent et il oblige les catholiques à lui payer jusqu'au dernier sou. Le Séminaire achète presque toujours chez les *protestants* et les Anglais. Son imprimeur même est *protestant*.

Or, les catholiques et les Canadiens se demandent pourquoi le Séminaire en agit ainsi. Ils se demandent s'il est bien dans l'intérêt du catholicisme que les catholiques fassent la fortune des protestants et laissent leurs frères se débattre comme ils peuvent ? Ils se demandent cela et ne trouvant pas de réponse satisfaisante, ils ne sont pas portés à bénir trop ouvertement le Séminaire.

SABATHAN.

Je crois bien !

CARREAU.

Les Curés perpétuels eux-mêmes sentent combien leur conduite envers l'autorité ecclésiastique, envers le clergé et le peuple canadien est indigne. Ils comprennent que les révélations qui se font aujourd'hui sur leurs monées secrètes sont un châtiment de la justice de Dieu, et ils finiront par se soumettre.

LUCIFER.

Jamais ! Jamais ! Ne le crains pas.

CARREAU.

Ils se soumettront. Ils ne pourront résister longtemps aux remords qui les accablent.

LUCIFER.

Sont-ils donc si torturés ?

CARREAU.

Ils sont bouleversés. Dernièrement, le Curé Rousselot annonçait à certains Messieurs qu'il partirait bientôt pour Rome avec M. Larue, afin de demander au St. Siège ce qu'il pense de la Comédie Infernale.

(Rire général.)

CARREAU.

Or, que voulez-vous que lui dise le St. Siège ? Sinon que tout ce que la Comédie dit est vrai, très-vrai, et que si ce livre est mauvais, c'est parce qu'il contient l'histoire scrupuleusement exacte de St. Sulpice.

(Rire général.)

CARREAU.

Les Curés perpétuels sont donc en proie à un découragement inquiétant pour nous. Mais ce n'est pas là tout le sujet de notre malheur.

Au commencement de notre lutte, nous avions, dans la politique, dans la presse et ailleurs de nombreux partisans du gallicanisme et du libéralisme catholique. Aujourd'hui la lumière s'est faite dans bien des esprits, et si tous n'en sont pas rendus à être franchement ultramontains, tous ne sont pas également disposés à renouveler leurs attaques contre les principes qui ont inspiré les programmistes et les contradicteurs du Code des Curés. C'est ainsi que le *Journal de Québec* et l'*Evénement*, seuls de tous les journaux qu'il y a un an étaient libéraux et gallicans, oseront encore dire des sottises et énoncer des erreurs.

ROSIER.

Et la *Minerve* ?

CARREAU.

La *Minerve* s'est considérablement modifiée. On l'a vue se prononcer assez ouvertement en faveur des catho-

liques du Nouveau-Brunswick. Sans doute, elle a encore beaucoup à faire avant d'être ultramontaine ; toute elle est à l'heure qu'il est sur la voie qui conduit à l'orthodoxie.....

(Lucifer fait une grimace impossible à décrire.)

CARREAU.

Et M. Oscar Dunn, l'auteur de l'*Union des Catholiques* vient de faire un acte qui l'honore infiniment. paraît bien qu'il est pour beaucoup dans la motion Ogan, motion revendiquant la liberté catholique.

LUCIFER.

Et Babel n'a pas empêché cela !

BABEL.

Non ! et notre illustre monarque lui-même, tout accablé qu'il est, n'aurait pas été plus heureux que moi. M. O. Dunn, je l'ai déjà dit, a de l'esprit, du talent ; c'est de un noble caractère et avec de telles qualités, il est facile d'être le jouet de nos illusions bêtes.

CARREAU.

Le Journal l'*Opinion Publique* que nous avons signalé comme nous ayant rendu service dans l'affaire Programme, nous a fait volte-face. Ses rédacteurs des intelligences trop belles pour ne pas être éclairés par les publications récentes des Ultramontains. Les *Études Historiques et Légales sur la liberté religieuse en Canada* acheveront de les instruire ; ce qui sera certainement pour eux l'occasion de faire une profession de foi digne leur franchise et de leur généreux dévouement aux intérêts véritables du Canada.

OLIVOR.

Et le parti national ?

BELZÉBUTH.

Ma foi, je ne sais pas ce qu'il va devenir. Son journal s'est prononcé ouvertement pour la liberté religieuse dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick.

LUCIFER.

C'est l'esprit de parti qui l'a inspiré.

BELZÉBUTH.

Peut-être. Mais il y a des organes qui même par esprit de parti, ne consentiraient jamais à prendre pour l'Eglise.

LUCIFER.

Quand ce sera son intérêt, le parti national se trouvera contre l'Eglise.

BELZÉBUTH.

Je l'espère. Cependant, il faut que j'avoue qu'il y a certains hommes dans mon parti que je n'aime pas. Ce sont des catholiques sincères et s'ils venaient à triompher, ça nous ferait un grand tort. Toutefois, je ferai tout pour empêcher une pareille calamité. En attendant, je vis dans les transes !

LUCIFER.

C'est parce que vous n'avez pas suivi fidèlement toutes mes instructions que la cause du libéralisme-catholique se trouve ainsi compromis.

Tous les démons du Canada.

Nous protestons !

CARRAU, avec feu.

C'est au contraire parce que nous les avons suivies, ces instructions insensées, que nous avons tout perdu.

Il fallait bien que le vertige de la folie se fut emparé de Lucifer pour qu'il crût un moment à la possibilité d'un succès canadien.

PRESQUE TOUS.

Oui! Oui!

LUCIFER, *ne se possédant plus.*

Anathème à l'enfer!

PRESQUE TOUS.

Malédiction à Lucifer.

(Ces dernières paroles sont suivies d'un vacarme épouvantable, pendant lequel Baal monte à la tribune, en fait descendre Carreau et demande la parole, ce qui rétablit peu à peu l'ordre.)

SCENE IV.

Les mêmes.

BAAL, *de la tribune.*

A la dernière réunion des princes du Canada, il se manifesta, comme aujourd'hui, un grand mécontentement. Je crus alors nécessaire d'intervenir et d'aider, dans la mesure de mes forces, à la pacification des esprits. Je conseillai de nouveaux efforts et je promis de me ranger du côté des mécontents, si ces efforts n'aboutissaient à rien de bon.

Aujourd'hui, le rapport de Carreau prouve que le libéralisme-catholique n'est pas possible en Canada.

NOMBREUSES VOIX.

Bravo! Bravo!

QUELQUES VOIX.

Huée! Huée!

BAAL, *sans s'émouvoir.*

On peut me huer tant qu'on voudra, on ne m'enpêchera pas de dire ma façon de penser.

(Bravos nombreux et huées faiblement accentuées.)

BAAL.

A l'instar des princes du Canada, je pense que notre conjuration canadienne est une folie.

(Applaudissements et désapprobations.)

BAAL.

Et c'est Lucifer lui-même qui a, plus que tout autre, contribué à me donner cette conviction.

LUCIFER, *profondément déconcerté.*

Comment ?

BAAL.

Le 15 Décembre 1871, quelques moments avant notre troisième réunion, tu m'as démontré à l'évidence que toute notre lutte contre Dieu était une grande folie. "Notre sagesse, notre haine, notre puissance et notre orgueil, as-tu dit, conjurés contre lui, n'ont servi qu'à nous montrer notre néant et notre impuissance."

LUCIFER, *qui a le vertige.*

Je mais.....non.....c'est.....une trahison
.....une imposture.....

BAAL, *sans se déconcerter.*

Et comme j'essayais de combattre la force de tes arguments en te rappelant que les nations ne croient plus à l'Eglise, tu répondis : Elles y croiront demain. Demain les nations croiront à l'Eglise du Christ ; car demain, l'Eglise de Satan, notre Eglise, sera convaincue de mensonge."

LUCIFER, *que le dépit rend insensé.*

Langue de vipère.....Serpent que j'ai réchauffé dans mon sein.....Monstre que l'enfer a enfanté.....Anathème !.....

BAAL, *gardant son sang-froid.*

Voilà, Princes, les lumières que j'ai reçues de Lucifer. Et quand je le vois maintenant soutenir contre sa pensée, contre le sentiment général et contre les faits accomplis, que tout va pour le mieux, je sens que personne n'est plus misérable que lui ; je sens qu'il est l'égoïsme personnifié et qu'il sacrifiera au besoin la cause de l'enfer à sa soif de régner.

PRÈSQUE TOUS.

Bravo ! Bravo !

LUCIFER.

Anathème ! Anathème !

QUELQUES VOIX.

Anathème ! Anathème !

BAAL.

Anathème ! Depuis deux ans il pèse sur le libéralisme catholique l'anathème, et il faut être insensé comme l'est Lucifer pour ne pas le sentir.

(Sensation vive.)

BAAL.

Comment Lucifer n'a-t-il pas vu que la définition du dogme de l'Infaillibilité rendait le libéralisme catholique impossible ou au moins inutile ?

LUCIFER.

Tu mens, vipère !

BAAL.

Est-ce que le Pape n'a pas condamné le libéralisme catholique dans son Encyclique et dans son Syllabus de 1864 ?

PRESQUES-TOUS.

Oui ! Oui !

BAAL.

Est-ce que ces deux actes mémorables de Pie IX ne sont pas des actes infaillibles ?

PRESQUE-TOUS.

Oui ! Oui !

BAAL.

Depuis la proclamation de l'infailibilité, les catholiques sont forcément obligés à regarder le libéralisme catholique comme une erreur condamnée et ceux qui persisteront dans cette erreur ne peuvent, par conséquent, être nombreux. Pour les catholiques qui n'acceptent point l'infailibilité, ils cessent par le fait même d'appartenir à l'Eglise et en se constituant les apôtres du libéralisme, ils ne peuvent que le rendre suspect, très suspect aux vrais catholiques. Donc l'infailibilité a rendu le libéralisme catholique impossible pour les enfants de l'Eglise, et inutile pour ceux qui n'adhèrent pas au grand dogme.

(Cette réflexion produit un effet indescriptible ; Lucifer est anéanti, ses partisans, décontenancés, les révoltés, triomphants.)

BAAL.

L'infailibilité ruine non-seulement le libéralisme catholique, mais encore toutes nos autres erreurs philosophiques, sociales, politiques et religieuses. Les Papes, dans ces derniers temps, ont stigmatisé le naturalisme, le

rationalisme, le césarisme, le gallicanisme, etc., etc. Pie IX dans son Syllabus n'a rien laissé debout de ce qui venait de Satan ; en sorte que pour quiconque croit à l'infailibilité, on peut dire qu'il n'y a plus d'erreur possible.

(Vive sensation.)

BAAL.

Il ne nous reste plus qu'une ressource ; mais une grande, une inépuisable ressource !

(Attention marquée.)

BAAL.

Je veux parler de la volupté. La volupté, comme un poison maudit, détruit et défait les caractères en même temps qu'elle appauvrit les intelligences et les cœurs. Puis qu'on ne devient homme et chrétien qu'à la condition de porter en son âme une pensée sérieuse et grande ; plus sérieuse que les choses du temps, qui ne font que passer, plus grande que l'âme elle-même, et l'ordre surnaturel seul répond à ce besoin de l'homme. Mais comment le voluptueux, l'impudique peut-il être le temple du surnaturel ? Comment peut-il être le sanctuaire du divin ? N'a-t-il point dans son caractère une faiblesse, dans son esprit une frivolité, dans sa volonté une démençe qui le rendront impuissant dans le bien ?

(Nombreuses adhésions.)

BAAL.

Pourquoi tant de riches natures, tant de nobles intelligences et tant de vigoureuses forces finissent-elles par déchoir misérablement ?

Parce que la volupté énerve et mine tout dans l'homme, tout, depuis les plus simples facultés physiques jusqu'aux plus heureux dons de l'intelligence et de la morale.

Il y a aujourd'hui dans tous les rangs des diverses sociétés humaines, des hommes qui seraient des hommes de

premier ordre, si l'impureté n'avait pas tué en eux le germe fécond de l'activité.

(Nombreuses marques d'assentiment.)

BAAL.

La volupté est l'avenir de l'enfer. Développons-la dans tous les rangs de la société. Que l'amour du bien-être, du plaisir, de la sensualité enveloppe tous les hommes, le pauvre comme le riche, l'ignorant comme le savant, le faible comme le puissant ! C'est le plus sûr moyen de perdre les enfants de l'Eglise. D'ailleurs, la volupté, n'est au fond que la négation du principe du *renoncement chrétien*, base obligée de l'Eglise parce qu'il est l'essence même de l'Evangile.

JUNIER.

La négation du *renoncement chrétien*, c'est aujourd'hui la lutte du travail et du capital ; c'est-à-dire le premier et dernier mot du malaise religieux et social. A moins de christianiser le capital et le travail, les sociétés marcheront droit à la damnation éternelle. Or, la volupté est la seule puissance capable d'alimenter la guerre entre les pauvres et les riches.

BELPHÉGOR.

Vive la volupté !

PRESQUE TOUS.

Vive la volupté !

BAAL.

C'est donc compris. Le libéralisme-catholique est une erreur vieillie et devenue impossible. Toutes les autres erreurs sont sur le même pied à cause de l'infailibilité.

PRESQUE TOUS.

Oui ! Oui !

BAAL.

Je propose, en conséquence, que nous abandonnions notre Conjuraton libérale et que nous la remplacions par la Conjuraton voluptueuse au service de la lutte du travail et du capital.

NOMBREUSE VOIX.

Nous secondons la motion.

LUCIFER, *se levant.*

Je m'oppose à cette motion.....En vertu de mon autorité, je commande à l'enfer de propager plus que jamais le libéralisme-catholique et le gallicanisme. Qu'on le veuille, ou qu'on ne le veuille pas, il faudra bien m'obéir. Je saurai au besoin employer la force et la violence.

(Ce qui se passe alors ne peut avoir qu'un nom : *le tumulte des tumultes.*)

BAAL, *dès que sa voix peut être entendue.*

Puisque la motion déplaît si fort à notre monarque, je la retire et la remplace par une autre.

Je propose qu'il est de l'intérêt de l'enfer de secouer l'autorité de Lucifer, l'orgueilleux tyran, et de se former, en république démocratique.

PRESQUE TOUS.

Oui ! Oui ! Hourra ! Hourra !

LUCIFER, *d'une voix de tonnerre.*

A moi les légions aériennes !

BAAL, *d'une voix non moins retentissante.*

A moi les légions infernales ! A moi les amis de l'enfer !

[C'en était fait. Le Pacte Social de l'Enfer était rompu ; l'ère des Révolutions Sataniques allait s'ouvrir.

Les Princes des Ténèbres, après avoir ainsi lancé leur déclaration de guerre dans l'enceinte du Pandæmonium, se sentent tout-à-coup l'âme embrasée d'une rage dont ils n'avaient eu jusqu'ici qu'une sorte de pressentiment, car, en leur esprit, à la haine de l'homme racheté par le sang de Jésus-Christ, vient se joindre la fureur aveugle, monstrueuse, insensée de se détruire entre eux.

C'est le prélude du surcroît des inénarrables douleurs de la damnation, auxquelles ils seront en proie, lorsque le Créateur aura replié le firmament et la terre comme la tente d'un pâtre, et que l'humanité toute entière aura été criblée comme le grain sur l'aire du Jugement dernier.

Le 89 de la Patrie des pleurs et des grincements de dents venait de sonner, l'aurore de la *Terreur* sans limites et sans fin commençait à poindre.

Les chefs des démons se sentaient possédés d'eux-mêmes.

Ils se précipitent en désordre hors du Palais, et tous, d'une voix stridente, lugubre, épouvantable, ils crient : " Aux armes " !!

Ce cri, semblable au mugissement de la tempête, se répercute d'écho en écho jusqu'aux plus lointaines profondeurs de l'Empire maudit, et les éclats de la foudre y répondent longuement.

L'alerte générale était donnée aux troupes.

Alors, commença sur toute la ligne la grande évolution préparatoire du combat. C'était comme une mer ondoyante de mouvements et de manœuvres, de marches et de contremarches, de déploiements et de prises de position. Le cliquetis des armes, le cri des commandements, la sonnerie des fanfares, le roulements des tambours, le pas précipité des chevaux, le grincement des roues, le battement des ailes, le tumulte de l'occupation du terrain, des défilés, des haltes, des alignements, des formations tactiques ; la transmission rapide, incessante, hiérarchique et fébrile des ordres, formaient le sourd grondement d'un bruit indéfi-

nissable dont un orage d'automne, quand la grêle s'abat sur les feuilles sèches d'une forêt, donne une vague idée :

Les deux armées se massaient et prenaient leur position définitive de combat. Les soldats d'une de ces armées semblaient raser le sol et s'échelonnaient en masses profondes sur la surface de la terre, moissonnant tout sur leur passage, comme un immense char aux roues armées de faulx. Baal les commandait. Son plan de bataille était de s'élancer dans les airs contre les troupes de son adversaire, par légions successives formées en ordre triangulaire, et de couper ainsi l'armée ennemie par le milieu comme un coin pénètre dans le cœur d'un chêne et le fait éclater sous les coups répétés qu'il reçoit. Baal se vantait d'être le *Martel* infernal dont le bras infatigable devait disjoindre les forces de son rival et le lacérer ensuite en détail.

De son côté Lucifer, chef des légions aériennes, voyant cette disposition stratégique de son ennemi, conçoit immédiatement son plan de bataille pour déjouer l'attaque ainsi dessinée. Par son ordre, ses légions frémissantes se déploient dans l'espace comme un arc flottant et mobile qui doit reculer en cercle et sans se rompre quand Baal ébranlera son armée, puis, se resserrer autour d'elle et l'enlacer dans ses anneaux d'acier comme un serpent s'enroule autour des flancs d'un lion, lui brise les reins et le terrasse.

En cet instant un grand silence se fit. Tout était prêt, chacun était à son poste. On touchait à ce moment solennel qui précède un assaut, où chaque esprit tendu vers la même pensée se recueille involontairement en lui-même dans la calme lucidité du danger, où l'œil de chaque soldat interroge le regard de son chef, interrogation muette et profonde qui se répercute de la part des chefs vis-à-vis de leurs supérieurs dans toute l'échelle sagement graduée de commandement, et qui assure dans les bonnes armées l'unité d'action, la discipline de l'entraînement, l'impulsive fécondation du courage.

Et pourtant, dans ces deux immenses armées en présence qui brûlaient du sauvage désir d'en venir aux mains,

une vague inquiétude, une sorte d'angoisse superstitieuse dominait les esprits.

A l'horizon s'amassait une grande nuée qui semblait rouler dans ses entrailles un feu dévorant et qui se montrait toute frangée de lumière : "*Nubes magna et ignis involvens, et splendor in circuitu ejus*". Tous les esprits infernaux se demandaient si cette nuée ne cachait pas le messager des colères célestes, l'Archange Michel avec son épée flamboyante et son bouclier qui porte pour devise l'interrogation suprême, le défi des défis : "*Quis ut Deus ?*"

Ils se souvenaient du jour à jamais maudit où ils avaient été précipités du ciel, et où la loi de l'éternel amour avait été changée pour eux en éternelle haine.

La nuée cachait Dieu, mais elle ne devait pas s'entrouvrir pour écraser les démons. L'Archange Michel les regardait, mais il tenait son épée au fourreau et il s'appuyait sur son bouclier comme un guerrier au repos. C'est que la Divine Providence portait sa contemplation immuable au-delà des limites de ce champ de bataille. La lutte formidable qui allait s'engager parmi les Esprits de Ténèbres allait avoir son contrecoup et en quelque sorte sa fidèle reproduction sur la terre. C'est la loi de l'humanité. Dieu laissait donc les démons à leur œuvre, mais il pensait à la sienne : c'est-à-dire qu'il se souvenait combien il avait aimé l'homme ; et ce souvenir de Dieu, c'est la Rédemption continuée, car Dieu est l'Omnimémoire. Aussi, était-ce pour l'homme qu'il réservait l'intervention de ses légions célestes.

L'enfer allait s'épuiser dans cette lutte intestine et les Anges ne devaient pas en interrompre le cantique de leur adoration : "Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des Armées." Et l'œil de Dieu contemplant, dans la sérénité de sa gloire, l'instant prochain où le sens mystérieux de ce cantique pénétrera enfin jusqu'à l'humanité convaincue par le châtement, et restaurée par les larmes ; l'instant marqué par sa miséricorde, où du sang versé à flots, des ruines amoncelées partout, des désastres sans nom dont la

terre secouée par l'Enfer va devenir le théâtre, s'élancera vers le ciel le cantique du ciel chanté par les actions des hommes: "Saint, Saint, Saint." La sainteté des consciences dans une même foi, la sainteté des familles dans une espérance uniforme, et la sainteté des peuples dans la charité sociale doivent inaugurer avant la fin des temps le règne de Dieu sur la terre, "*Adveniat regnum tuum sicut in celo et in terra.*"

Un long roulement de tonnerre donne aux armées infernales le signal de leur choc.

Ici finit la Comédie Infernale ou Conjuración Libérale aux Enfers, écrite par un enfant de l'Eglise et du Canada au sujet des entraves douloureuses qui enchaînent en Canada la liberté de l'Eglise, mère et maîtresse de toutes les libertés, civilisatrice de toutes les nations, régulatrice illuminée de toutes les destinées sociales.

L'auteur, "*Amarus in indignatione spiritus,*" ayant puisé l'amertume de ses paroles dans l'indignation que causaient à son esprit les outrages dont l'ignorance et l'erreur de ses frères accablaient dans son pays le cœur de sa mère l'Eglise, après avoir dit sans haine et sans trouble, sans ruse et sans détour, sans arrière-pensée et sans intérêt humain, ses lamentations, sa plainte et ses anathèmes? "*lamentationes, carmen et va,*" se prosterne devant Dieu, l'adore avec humilité, rapportant à lui seul le bien qu'il a pu faire, prêt à retracter et à réparer les fautes qu'il a pu commettre, et soumettant dans ce but son œuvre, en la signant de son nom au Pontife suprême, le successeur de Pierre, le docteur infaillible de l'Eglise universelle, le régulateur souverain de la morale et de la discipline, le Vicaire du Christ, notre saint Père le Pape Pie IX, glorieusement régnant.

PIE IX, PONTIFE INFALLIBLE

ET

ROI SUPRÊME DES ROYAUMES CHRÉTIENS

Très-Saint Père,

Dans les desseins de l'Eternelle Providence, qui Vous a fait Christ Visible et Pontife Infaillible, Vous êtes la Bouche Vivante de l'Eglise, l'Instituteur Incorruptible des enseignements du Verbe et le Héraut des conseils de la Trinité Sainte. Et ceux qui Vous écoutent recueillent la parole de Dieu ! Et ceux qui Vous suivent marchent dans la lumière ! Et ceux qui s'attachent à Vous ne défont point.

Dans ce monde où tout passe, sur cette terre où tout souffre, Vous êtes la *Pierre* durable de la consolation et du repos, *Pierre* dont celle de Jacob n'était que la figure. Vous êtes la sainte et sublime *Pierre* à qui le Christ a dit *Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Vous êtes la grande et sublime *Pierre* qui illumine le monde des clartés fécondes de la Vérité et qui, perpétuellement ici-bas, rend à la Divinité un triple témoignage de Puissance, de Sagesse et d'Amour. Vous êtes l'immortelle et impérissable *Pierre* sur laquelle il n'y a pas de place pour l'erreur et le mal.

Ceux qui ne reconnaissent pas cette *Pierre* secourable seront broyés par elle, tandis que ceux qui se reposent sur elle, avec humilité, avec foi et avec amour, seront sauvés.

C'est pour m'attacher à cette *Pierre Sacrée*, Vénéré Pontife, que je viens déposer à Vos Pieds ma *Comédie Infernale*, œuvre conçue et réalisée dans l'amertume d'un amour chrétien et patriotique, blessé dans ses plus chères affections.

Poursuivi par les aboiements et les menaces du Gallicanisme et du Libéralisme que ma "Comédie" combat, flagelle et insulte, à qui irais-je, si ce n'est à Vous, Très-Saint-Père, " qui avez sur Vos lèvres le Verbe triomphant, " INSULTEUR de tous les mensonges? Le Verbe est " lumière et amour; Lumière, il insulte la nuit, VERBUM " INSULTATORIUM, elle n'a pas droit à autre chose. " Amour, il poursuit la création divine, l'image créée pour " l'affranchir et la diviniser. Que veut-on davantage? " Le Pape est pour tout bien et contre tout mal. Où en " serait l'humanité, si les idoles de bois, d'or ou d'IDÉES " n'avaient pas été INSULTÉES fièrement à travers dix- " huit siècles?" (1)

Vous êtes le Juge des Consciences, le Docteur de la Foi, Vous avez les Paroles de la Vie Éternelle, Vous jugerez mon livre. Si Vous le condamnez, je le *maudirai*. Si, au contraire, Vous ne le désavouez point, je remercierai l'auteur de tout bien de m'avoir donné le courage de m'armer pour la Vérité et la Justice.

Mon âme, vénéré Pontife, est désolée d'une grande désolation! Cette Eglise de Montréal, dans le sein de laquelle je suis devenu enfant de Dieu, voit l'abomination du gallicanisme dans le lieu saint!

Une société de prêtres français, les *Sulpiciens*, société primitivement respectable, aujourd'hui, par un côté du moins, triste victime de l'illusion diabolique, plante ici les germes d'un malheureux schisme que je ne puis mieux désigner qu'en le comparant au CAINISME.

(1) Monseigneur de Tulle.

Longtemps l'Eglise du Canada a présenté le noble spectacle de la paix et de l'union dans une soumission pleine et entière à l'autorité ecclésiastique. En face d'un Pouvoir Politique hostile à leur foi, les Canadiens, par leurs grands évêques, leurs prêtres dévoués et leurs généreux citoyens, luttèrent courageusement afin de vaincre cette hostilité et de conquérir les libertés religieuses dont ils sentaient le besoin. Cette belle et noble harmonie n'existe plus : il y a cinquante ans qu'elle a été rompue par les Sulpiciens.

Caïn est le premier qui, dans l'Eglise renouvelée par les promesses d'un Rédempteur, a levé l'étendard de la révolte contre Dieu et contre Adam, le premier Pape et le premier Evêque.—Ces pauvres et infortunés lévites de St. Sulpice sont aussi les premiers catholiques qui, ici, ont voulu s'affranchir de l'autorité religieuse, comme le prouvent les faits suivants :

1. Ils refusèrent de reconnaître Monseigneur Lartigue, Evêque de Telmesse, bien qu'il fût l'élu du St. Siège.

2. Ils firent des efforts prodigieux, mais heureusement sans succès, pour amener le Gouvernement Protestant d'alors à priver cet évêque de ses pouvoirs.

3. Ils soutinrent que la nomination du même Evêque était nulle, parce que le Pape en l'instituant *avait violé* les *Saints Canons* ; comme si le Pape Infaillible n'était pas audessus des *Canons* !

4. Ils ne désavouèrent pas les Marguilliers de Notre-Dame alors que ceux-ci refusaient les honneurs épiscopaux au même Evêque.

5. Actuellement ils veulent, contrairement aux volontés de l'ordinaire, qu'une Paroisse de *quatre-vingt mille âmes* reste indivisible canoniquement.

6. Parce que, contrairement à la législation civile, l'Etat refuse de reconnaître les opérations canoniques de Monseigneur de Montréal, ils demandent que Rome suspende les opérations de l'Evêque ; comme si le *Syllabus* de *Votre Infaillibilité* ne condamnait pas une telle prétention :
" XLII, EN CAS DE CONFLIT LÉGAL ENTRE LES DEUX POUVOIRS, LE DROIT CIVIL PRÉVAUT. "

L'autorité pesait à Caïn, insensément il se flattait d'en secouer le joug et voilà ce qui le détermina à la révolte.— L'autorité épiscopale pèse aux Sulpiciens, ils veulent s'en affranchir à tout prix et leur insubordination n'a qu'un but, celui de jouir des privilèges absurdes que voici :

“ 1. Que sans l'intervention de l'Evêque, le Supérieur
“ du Séminaire puisse permettre aux Sulpiciens de prê-
“ cher, d'entendre les confessions, d'absoudre les cas
“ réservés ;

“ 2. Que sans l'intervention de l'Evêque, et avec la
“ permission de leur Supérieur, les Sulpiciens puissent
“ sortir de leur diocèse ;

“ 3. Que sans l'intervention de l'Evêque, le Supérieur
“ nomme qu'il veut pour la desserte du Lac des Deux-
“ Montagnes ;

“ 4. Que sans l'intervention ni la sanction de l'Evêque,
“ les confesseurs, les chapelains et les Supérieurs prêtres
“ des communautés de femmes soient nommés par le Su-
“ périeur du Séminaire ;

5. “ Que sans l'intervention de l'Evêque, le Supérieur
“ du Séminaire puisse nommer ses prêtres pour la desserte
“ des succursales ;

6o. “ Que sans le consentement de l'Evêque, le Sémi-
“ naire reçoive dans son sein les prêtres du diocèse ;

7o. “ Que sans le consentement de l'Evêque les Sulpi-
“ ciens puissent ouvrir aux étrangers une école de theo-
“ logie et ce dans le diocèse ;

8. “ Que sans le consentement du Séminaire, l'Evêque
“ ne puisse ériger de nouvelles églises dans sa ville épis-
“ copale ;

9. “ Que sans le consentement du Séminaire, l'Evêque
“ ne puisse établir de nouvelles communautés dans sa
“ ville épiscopale. (1) ”

Caïn murmurait contre l'autorité et l'injurait.—Les Sulpiciens, Très-Saint Père, murmurent contre leur Evêque et l'injurient. Plusieurs d'entre eux parlent de Mon-

(1) Extrait d'un *mémoire des Sulpiciens*, présenté à la *Sacrée Congrégation*, en février, 1865.

seigneur de Montréal comme d'un TYRAN, d'un ENTÊTÉ, d'un VOLEUR !

Caïn était jaloux ; il ne voulait pas que son frère Abel offrit des dons au Seigneur.—Les Sulpiciens font un crime à l'Evêque d'avoir permis aux Pères Jésuites et aux Pères Oblats de Marie Immaculée d'élever des autels à Montréal et d'y offrir les plus purs dons du dévouement et de la soumission apostolique.

Pour perpétrer son crime, Caïn a recours au mensonge, à un faux prétexte.—Pour couronner leur insubordination les Sulpiciens font de même. En 1865 ils promirent de se soumettre au *Décret Apostolique*, ils ont trouvé depuis des expédients pour le combattre, comme le prouvent leurs assertions touchant l'*Etat des esprits à Montréal, la dette de la Fabrique, la disposition des lois, l'intention de l'évêque de les dépouiller ; leur bonne volonté à l'égard des paroisses civiles qu'ils combattent aujourd'hui au point d'engager la Fabrique de Montréal à porter la cause devant les TRIBUNAUX CIVILS.*

Quand Caïn eut parfait son crime, il répondit à Dieu qu'il était innocent de la mort d'Abel.—Après les scandales de leur lutte contre l'autorité diocésaine, les Sulpiciens se déclarent innocents : ils s'abritent derrière le droit d'Appel à Rome.

Mais l'excuse de Caïn n'empêcha pas l'Anathème divin.—Malgré les appels des Sulpiciens, Votre Sainteté, n'a pas craint, le 24 Septembre, 1867, de leur faire ce terrible reproche : "*Posuit Episcopos et non Sulpicianos regere Ecclesiam Dei.....Les Sulpiciens sont orgueilleux, voilà pourquoi ils ne veulent pas se soumettre à leur vénérable évêque.*"

Et comme il est prouvé que les Sulpiciens n'en appellent à Rome qu'afin de se soustraire à l'ordinaire, les Paroles que Votre Sainteté adressait, à l'époque du Concile du Vatican, aux Arméniens, ne retombent-elles pas de tout leur poids sur ces pauvres Prêtres de St. Sulpice : "*Il ne faut jamais faire appel à l'autorité des Papes pour diminuer ou amoindrir celle des Evêques. Car si le droit d'appeler au Pontife Romain est sacré parce qu'il a le pou-*

“ voir divin de délier tout ce qui est lié par quelque juge
 “ que ce soit, droit qui a été scrupuleusement conservé dans
 “ tous les siècles, cependant le Pape ne souffrira jamais
 “ qu'on l'allègue pour couvrir la désobéissance aux Evêques.
 “ Ceux qui agissent ainsi sont plutôt des PERTURBA-
 “ TEURS DE L'ORDRE ECCLESIASTIQUE, QUE DES
 “ FIDÈLES SOUMIS DU SIEGE APOSTOLIQUE? ”

La malédiction paternelle descendit aussi sur la tête du coupable et malheureux Caïn.—Or voici ce que le Pieux Olier, *Père de St. Sulpice*, souhaitait à ceux de ses enfants qui choqueraient les ordres de nos Seigneurs les Prélats, ou appuieraient le violement de leur respect : “ QUE LEUR
 “ MAISON FUT DÉTRUITE ET DEVINT UN OBJET
 “ D'ANATHÈME A LA FACE DE TOUT L'UNIVERS
 “ et s'il y avait quelque chose au delà de L'ANATHÈ-
 “ ME ET DE L'EXÉCRATION, ils en seraient dignes.”

Le mépris des bons fut le partage de Caïn.—Plus les menées des Sulpiciens deviennent publiques, et plus les bons se sentent incapables de les respecter, de ce respect dû à l'humilité et à la soumission sacerdotales.

Enfin les *Saintes-Ecritures* nous apprennent que Caïn fut le Père d'une race de géants, c'est-à-dire, selon le texte hébreux, de déserteurs, de renégats, hommes puissants et fameux dans le siècle. Au service des Sulpiciens, ils s'est formé, en Canada, une école d'hommes puissants déserteurs et renégats de nos traditions qui, dans la politique, dans la magistrature et dans la presse, émettent les principes maudits du vieux gallicanisme. Bien plus, les quelques voltairiens de Montréal, profitant de l'exemple des Sulpiciens, en ont appelé à Rome des condamnations épiscopales et quand le St. Siège se fut prononcé, ils jouèrent à l'instar de St. Sulpice, sur les mots, et prétextèrent le besoin d'une nouvelle explication, avant que de se soumettre purement et simplement.

Il y a donc, Très-Saint Père, une similitude frappante entre CAIN et les SULPICIENS, entre le péché de ceux-ci et le crime de celui-là. Et si l'historien sacré a trouvé des larmes pour raconter la malheureuse histoire du pre-

mier, dois-je m'étonner de l'amertume profonde qui s'empare de mon âme et la domine toute entière, lorsque je parle de la conduite des derniers?

Voilà, Très Saint Père, toute la vérité sur la désolation de l'Eglise de Montréal : les *Sulpiciens* y ruinent l'autorité ecclésiastique et contribuent à soumettre l'ÉPOUSE DE JESUS-CHRIST AU BRAS SECULIER.

Un tel scandale devait être combattu ouvertement. Il devenait urgent d'aller à la rencontre de la mauvaise foi, du mensonge et du gallicanisme des Sulpiciens et de leurs partisans, et d'opposer à tant d'erreurs, l'énergique et vigoureuse force de la vérité. Mais pour le faire avec succès, il fallait attaquer l'ennemi dans le champ même de ses ravages, je veux dire dans l'*opinion publique*. Et cependant une telle mission, à cause des moyens employés par les adversaires, demandait une lutte rude et amère qui convenait peu à un *laïque*, mais qui convenait encore moins à un *prêtre*, à un *ministre* de la *paix*. D'ailleurs les membres de l'Episcopat et du clergé qui auraient pu opposer aux Sulpiciens un énergique démenti, avaient plus ou moins souffert d'eux et ils auraient pu paraître alors exercer une vengeance.

Longtemps j'ai hésité, longtemps j'ai attendu ; mais, voyant que personne ne se levait pour opposer une digue au mal toujours croissant, sentant que le prêtre ne pouvait décemment faire une telle lutte, comprenant qu'elle ne pouvait plus longtemps être différée sans préjudice pour les âmes comme pour l'Eglise, j'ai tenté l'assaut. A travers mes larmes et mes soupirs, j'ai dirigé le feu de la vérité contre la *forteresse* de *St. Sulpice* de Montréal, où s'étaient réfugiés le gallicanisme et le Libéralisme catholique.

J'ai parlé de choses publiques ; j'ai traité de difficultés déplorables, mais connues ; je n'ai rien rappelé que ce qui était écrit dans des mémoires destinés, un jour ou l'autre à la publicité.

Entre l'alternative de laisser aux Sulpiciens la faculté de calomnier impunément nos Evêques, de fourvoyer les esprits, d'égarer les politiques et de subjuguer l'Eglise, et

l'alternative de les confondre en rétablissant les principes et en prouvant que nos dignes Prélats ne sont ni des TYRANS, ni des VOLEURS, ni des ENTÊTÉS ni des IMBECILES, j'ai préféré la dernière ; parce qu'il m'a paru qu'il valait mieux conserver le peuple dans le respect aux Evêques et à leur autorité, que de le laisser sous l'impression que le gallicanisme, l'insubordination et la mauvaise foi des Sulpiciens sont choses respectables.

Ce n'est pas le mal que j'ai cherché, mais le bien, en produisant un moindre mal que celui qui existait, selon ce conseil de St. Alphonse de Liguori, mon patron : *"Esse minus malum suadere, si alter jam determinatus fuerit ad majus malum. Ratio quia tunc suadens non quaerit malum sed bonum, scilicet electionem minoris mali."*

Et cependant, en écrivant, j'ai contenu mon indignation et j'ai réservé mon amertume, toute mon amertume pour ma lettre à Votre Béatitude.

En effet, cette lettre est bien de toutes les pages de mon œuvre, celle où perce le plus, le mépris profond de mon âme pour le gallicanisme.

Toutefois, Très-Saint Père, la Divine Providence n'a pas permis, dans sa bonté, que la misère de St. Sulpice fut complète et entière. Il y a encore à Montréal *quelques Sulpiciens* dignes de leur Pieux Fondateur et de l'Eglise.

Abîmés dans une douleur muette, mais profonde comme l'amour de l'Eglise qui en est la source, ces quelques vénérables prêtres gémissent devant Dieu des fautes de leurs frères et appelant, à grands cris, le retour de leur maison à la soumission à l'autorité ecclésiastique.

Depuis que mon œuvre est devant le public, j'ai rencontré le Sulpicien non dégénéré, le Sulpicien soumis à son Evêque, le Sulpicien tel que M. Olier l'a donné à l'Eglise, et nous nous sommes compris, et nous avons gémé ensemble, et nous nous sommes raconté nos amertumes qui ne sont autres que celle de l'Eglise de Montréal et

nous avons demandé à Dieu pour le Séminaire de St. Sulpice, avec le retour à la discipline, des jours meilleurs et plus heureux.

Quant à la forme de mon œuvre, je n'en veux dire qu'une chose à Votre Sainteté.

S'il n'y avait pas dans le gallicanisme et dans le libéralisme catholique, avec une ILLUSION SATANIQUE déplorable, un côté *ridicule et absurde*, jamais je n'aurais pensé à donner à mon livre le titre de "COMÉDIE INFERNALE". La *Comédie* appelle le rire, mais il y a bien des rires. Si le rire est souvent l'expression du plaisir, de la gaieté, quelquefois aussi il trahit la tristesse et la douleur : *rire amer* que les *Livres Saints* représentent même comme le reflet suprême des colères du Seigneur : *Dominus irridebit eos*. C'est pour rendre ce rire plein de larmes que le comique *attristant* a été créé (1). Aussi, en empruntant ce genre, ai-je cru donner la bonne note, comme j'ai cru combattre la grande erreur du temps en faisant jouer aux *esprits ténébreux* le rôle à jamais funeste qu'ils remplissent auprès de tous ceux, laïques, prêtres ou évêques, qui se font les apôtres du libéralisme catholique et du gallicanisme.

Après avoir écrit la moitié de mon œuvre, j'ai reçu, d'un éminent dignitaire de l'Eglise, un Livre (LA POLITIQUE DE SATAN) fait en France, année 1844, par un grand catholique, qui traite de l'Eglise de Paris, au moyen de *lettres supposées* entre BELIAL ET SATAN; ce qui n'a pas peu contribué à m'engager à conserver à mon travail sa forme primitive.

Je dois encore déclarer à Votre Sainteté que j'ai écrit sous ma seule inspiration, que je n'ai communiqué mon dessein ni à mon Vénérable Evêque, ni aux membres de son chapitre : tous n'ont connu la Comédie Infernale qu'après sa publication; que je n'ai reçu de l'autorité

(1) Quant à son origine, il faut n'avoir jamais lu les anciens pour en attribuer l'invention à notre siècle, On ne conçoit même pas que cette erreur ait pu subsister un instant chez une nation accoutumée à voir jouer l'*Andrienne* de Térence, où l'on pleure dès le premier acte. (Marmontel.)

ecclésiastique aucun encouragement, mais aussi aucun blâme; enfin, que les documents qui m'ont servi ne me sont venus, ni directement, ni indirectement, de Sa Grandeur Mgr. de Montréal ou de ses chanoines. Je me suis procuré toutes ces pièces à la longue et sans prévoir l'usage que j'en ferais un jour.

Les Sulpiciens après avoir *hypocritement* affirmé par la voix des journaux qu'ils ne voulaient rien dire pour se justifier des attaques de ma Comédie, m'ont, dans la chaire de vérité, accusé de calomnie, d'hérésie et de toutes les horreurs possibles.

J'aurais pu en appeler à l'*Ordinaire*; je ne l'ai pas voulu, pour des raisons de convenance. J'ai préféré en appeler à Vous, Très-Saint Père, à Votre Charité, à Votre Sagesse, à Votre Prudence, à Votre Infaillibilité, me soumettant d'avance, purement, simplement et entièrement à Votre Jugement quel qu'il soit.

L'éminent et illustre Prélat qui déposera, pour moi, à Vos pieds, ma "Comédie Infernale" a toujours été tenu au courant de ce qui la concernait, il pourra donc donner à Votre Sainteté tous les renseignements qu'Elle pourrait désirer.

En attendant que Vous ayez parlé, Auguste Pontife, je demeure humblement prosterné à Vos Pieds, afin que Votre Parole Infaillible me trouve,

de Votre Béatitude

le très humble, très soumis et très aimant fils,

ALPH. VILLENEUVE.

Montréal, 13 Juin 1872, En la }
fête de St. Antoine, dont l'âme }
s'est illuminée en combattant }
les légions infernales. }

INST.

PIECES JUSTIFICATIVES.

La *Comédie Infernale* terminée, je devais à l'honnêteté, et à la justice, comme à l'intérêt de la cause sacrée que j'ai défendue dans ces pages, de mettre sous les yeux du public les documents où j'ai puisé mes renseignements. Comme d'autres travaux doivent désormais se partager ma vie, je laisse à mon honorable ami, M. Adolphe Ouimet, Avocat, Editeur du *Franc-Parleur*, avec les pièces justificatives, le soin de les publier intégralement depuis la première jusqu'à la dernière,

Mes concitoyens verront si j'ai menti, si la "*Comédie*" n'est qu'un *tissu de calomnies*, ainsi que n'ont pas manqué de l'affirmer les Messieurs de St. Sulpice. En lisant ce que des *Evêques* et des *prêtres vénérables* ont écrit sur le gallicanisme et sur toutes les autres misères du Séminaire, les esprits droits connaîtront la nature du déplorable conflit qui existe entre les Sulpiciens et l'Evêque de ce diocèse ; ils sentiront que cette longue et malheureuse lutte contre l'autorité diocésaine est le triste fruit des *illusions de l'enfer*, ils béniront la Providence de nous avoir donné, dans la personne de Nos Seigneurs Lartigue et Bourget, des hommes dont les vertus ont préservé Montréal de perdre le trésor de la foi, et ils conjureront le Ciel de rappeler les Messieurs de St. Sulpice à l'esprit de leur *pieux fondateur*, c'est-à-dire à la soumission à l'*Episcopat*.

Pour détruire l'effet des *mémoires* invoqués dans la *Comédie*, les Sulpiciens reprochent aux auteurs de ces *mémoires* d'être des *partisans de l'Evêque*. S'il faut rejeter le témoignage des *partisans*, quel cas faire des *assertions intéressées* des Sulpiciens ? Ceux qui parlent ainsi, ou n'ont pas foi en leurs propres paroles, ou croient s'adresser à des esprits incapables de rétorquer un argument.

D'ailleurs, Messieurs Bédard, Marcoux, Messeigneurs, Golin, Plessis, Provencher, Baillargeon, etc., les cardinaux, et le St. Père, lui-même, s'ils sont partisans, ils le sont de la vérité, de la discipline, des Canons, toutes choses qui veulent que l'*Evêque* soit *Evêque* et que les prêtres lui obéissent dans les limites de sa juridiction. Qu'on cherche partout, et qu'on dise si jamais il s'est rencontré, dans l'Eglise un Evêque réduit, comme celui de Montréal, à ne pouvoir même diviser ses paroisses.

Le Séminaire, il est vrai, a rendu des services, mais que deviendraient l'Eglise et la Société si tous ceux qui font le bien réclamaient, en échange de leurs œuvres, des privilèges renversant la discipline, l'ordre et les lois? St. Sulpice a-t-il le droit de nous vendre des secours qu'il nous doit devant Dieu et devant les hommes? Quand le Séminaire s'est chargé d'être l'administrateur de l'immense fortune destinée aux fidèles de l'île de Montréal, a-t-il stipulé à nos bienfaiteurs qu'il s'abriterait un jour, derrière cette fortune pour gêner l'Episcopat et nuire à l'œuvre de Dieu? Qu'auraient fait nos généreux donateurs, s'ils eussent pu lire dans l'avenir ces inqualifiables prétentions du Séminaire?

Que St. Sulpice fasse des biens des fidèles de l'île de Montréal, tel usage qu'il voudra; qu'il se vante à outrance du bien qu'il a fait et plus encore de celui qu'il n'a pas fait, qu'oubliant les règles de la plus stricte convenance, il choisisse le moment où la ville inaugure des Ecoles commerciales à l'acquit du Séminaire, pour se célébrer *lui-même*, alors que personne ne songe à lui adresser des éloges non mérités; qu'il se permette de parler de nous en France, à Rome, partout, comme d'un peuple inintelligent, nous pourrions, par esprit de charité, lui pardonner tout cela; mais qu'il persiste plus longtemps à nous scandaliser par son opposition déraisonnable au démembrement de la Paroisse de Notre Dame; qu'il nous représente au St. Siège comme des fidèles revoltés contre l'autorité; qu'il injurie nos vénérables Prélats; qu'il exerce une influence malheureuse sur plusieurs d'entre nous, de manière à ne faire les apôtres des erreurs les plus funestes; qu'il soit

en un mot, à Montréal, une pierre de scandale, de désunion et de luttes, ce n'est plus tolérable et les vrais canadiens, les bons catholiques ne doivent plus le tolérer.

Et ce n'est pas là l'expression d'un sentiment personnel, d'une opinion isolée, c'est le sentiment, c'est la pensée de la nation. Partout, même dans les rangs des adversaires de la " Comédie Infernale," on trouve que la mesure des torts de St. Sulpice est pleine et qu'il est temps, grandement temps que tout rentre dans l'ordre. C'est au moins là ce qui se dit tout bas dans toutes les classes de la société. Pour moi, qui ai osé le dire tout haut, je m'en applaudis et je ne m'en repentirais que dans le cas d'une désapprobation directe ou même *indirecte* du Pontife Infaillible.

ALPH. VILLENEUVE.

INST.

ERRATA

Nous n'entreprendrons pas de relever toutes les fautes typographiques qui se sont glissées dans cette livraison ; elles sont si vulgaires que chacun peut le faire facilement.

Nous ne signalons que celles qui changent le sens de la phrase.

A la page 468, huitième ligne, lisez : tous les Curés de votre maison, et la page 493, avant-dernière ligne, lisez : et *non* les autres membres du clergé ainsi que les communautés religieuses.

A la page 254, nous disons que M. l'abbé Toupin a laissé le Séminaire de St. Sulpice, cette assertion est fausse.

Ce digne prêtre est encore Sulpicien et le sera toujours, nous l'espérons, afin qu'il soit dit que St. Sulpice n'est pas dégénéré tout entier.

Nous maintenons ce que nous avons avancé touchant Monseigneur de St. Hyacinthe et la lettre de M. le grand Vicaire Cazeau.

Nous avons, dans le temps répondu au démenti du *Courrier de St. Hyacinthe* qui a eu la noblesse de ne pas publier notre réponse. Que veut-on, la cause dont il s'est constitué le défenseur avait besoin de ces turpitudes et de ces petites choses.

INDEX.

- ACCUSATIONS CONTRE L'ÉVÊQUE DE MONTREAL
—9-13-159-365-492-515-518.
- AMÉRIQUE (Avenir de l')—3-274-320-398-402-439.
- ANATHÈMES DE M. OLIER contre les Sulpiciens insou-
mis à l'Autorité diocésaine.—235.
- APPEL AU ST. SIÈGE—223-265-354-381-483-515.
- ARMÉES INFERNALES—455-507.
- ARRAUD, Sulpicien—197.
- AUTEUR DE LA COMÉDIE INFERNALE—Voir *Illu-
miné et Villeneuve*.
- BARNABO, Cardinal—255-482.
- BAUDRY, Juge—Voir *Code des Curés*.
- BAYLE, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal
121-197-256-267-377-386-465-482.
- BÉDARD, Sulpicien—197-241.
- BELLEMARE, publiciste et employé du Gouvernement—
360.
- BERTÉAUD, Mgr. Evêque de Tulle; (France)—512.
- BIENS DE L'ÉVÊCHÉ.—468-474.
- BIENS DU SEMINAIRE.—14-175-247-367-375-381-384-
522.
- BOURGET, Mgr., Ignace, Evêque actuel de Montréal—
8-50-75-253-255-395-467-480-488-490-521-522.
- CAIN, 513-514-516.
- CAINISME, 512.
- CANADA—4-6-32-195-201-272-319-440-460.
- CARRIÈRES, Supérieur-Général de St. Sulpice.—256.
- CARTIER, (Sir George Etienne)—19-84-89-102-121-180-
182-296-298-307-354-383.
- CATHÉDRALE ET PALAIS EPISCOPAL—23-373-389-
469-470.

CAUCHON—Voir *Journal de Québec*.

CAZEAU, Grand-Vicaire de l'Archevêque de Québec—91-219-524.

CESARISME—39-429.

CHARBONNEL, Mgr,—197-254-464.

CHARITE—174.

COADJUTORERIE DE MONTREAL—369-492.

CODE DES CURES—23-26-28-62-67-158-312.

COMEDIE INFERNALE — 117-145-156-172-216-220-300-362-487-497-510-512-519-521.

COMMUNAUTES religieuses—178-478.

COMTE, Sulpicien—197.

CONSTRUCTION de l'Eglise Notre-Dame—476.

COUDERC, Sulpicien français—233.

COURRIER DE ST. HYACINTHE—524.

CURES PERPETUELS—8-10-229-462-473.

DEDICACES DES DIVERSES PARTIES DE LA COMEDIE INFERNALE—

1er et 2e Actes : *Aux Catholiques du Canada*, 1.

Intermède : *A M. A. Fegin*, 113.

3e. Acte :—*A la mémoire de très Saint, très Illustre et très cher à l'Eglise, M. Olier, fondateur de St. Sulpice, à Paris*—193.

4e. Acte :—*A Sa Majesté très chrétienne Henri V, Roi de France*—317.

5e. Acte et ensemble de l'œuvre :—*A Pie IX, Pontife Infaillible et Roi Suprême des Royaumes chrétiens*—511.

DÉMONS—119-137-173-200-325-340-457-501.

DESSAULLES, Louis—24.

DOCUMENTS CITES PAR LA COMEDIE INFERNALE.

1. Décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, 22 nov. 1865 au sujet de l'accord entre l'Evêque de Montréal et les MM. de St. Sulpice—8-258.
2. Lettre de l'Evêque de Montréal aux MM. de St. Sulpice, 13 avril 1866—8.
3. Réponse des MM. de St. Sulpice à l'Evêque de Montréal, 17 avril 1866—9.

4. Ordonnance de 1840 sur l'emploi des biens des Sulpiciens—14.
5. *Dictionnaire infernal de Collin de Plancy*—120.
6. *Mémoires des Frères mineurs*—129.
7. *Tout pour Jésus, par le P. Faber*—132.
8. Parole de N. S. P. le Pape Pie IX, sur les Sulpiciens de Montréal, du 24 sept. 1867—224-515.
9. Bref apostolique préposant Mgr. *Lartigue* au gouvernement spirituel de Montréal—225.
10. Mandement de Mgr. *Plessis*, Evêque de Québec, 20 Février 1821—225.
11. Vie de M. Olier par M. *Faillon*—234 480-516.
12. Déclaration de M. *Bédard*, prêtre de St. Sulpice, à M. *Roux*, Supérieur de cette maison—243.
13. Lettre de M. *Marcoux*, Sulpicien—253.
14. Paroles de St. Rémi, au baptême de Clovis—318.
15. Mémoire de Mgr. *Provencher*, Evêque de Juliopolis, 20 Mars 1836—368.
16. Lettre du Pape Pie IX, au clergé arménien, 1870—381-515.
17. Opinion du Juge *Vallières de St. Réal* sur les Biens du Séminaire—358.
18. Déclaration faite à Rome en Février 1865 par MM. *Bayle et Faillon*, au nom du Séminaire de Montréal—386.
19. Brochure : *Quel est l'avenir de l'Europe*, par un diplomate autrichien—403-425.
20. Notes envoyées à M. *Faillon* en Avril 1850 par M. *Marcoux*, missionnaire au Sault St. Louis—463-476-487.
21. Dires de S. Em. le Cardinal *Barnabo* sur les Sulpiciens—482.
22. *Six ans en Amérique*, par l'abbé *Rossi*, missionnaire, 1856—487.
23. Lettre de Mgr. *Lecourtier*, Ev. de Montpellier (France) à S. Exc. le Garde des Sceaux (Janvier 1865)—489.

24. Bref de S. S. Grégoire XVI, 13 mars 1837, concernant la nomination de Mgr. *Bourget* à la Coadjutorie de Montréal—492.
25. Extrait d'un Mandement de Mgr. *Berteaud*, Evêque de Tulle (France)—512.
26. Extrait d'un mémoire des Sulpiciens présenté à la Sacrée Congrégation, en Février 1865—514.

DOUTRE, Joseph—24.

DOWD, Cure de St. Patrice—22-101-311.

DROIT DIVIN, (Erreur du)—36.

DU BOSQUET, (Evêque de Lodève, France)—233.

DUNN, Oscar—271-283-498.

EAU BENITE—Voir *Rousselot*.

ECHO DU CABINET DE LECTURE—31.

ERRATA DE LA COMEDIE INFERNALE—191-524.

ESPRIT DU SEMINAIRE DE ST. SULPICE, lors de sa fondation et depuis—234-245-261-488-514-518-521.

ETUDES HISTORIQUES ET LEGALES SUR LA LIBERTE RELIGIEUSE EN CANADA, par M. Pagnuolo—498.

EUROPE—2-35-274-318-399-403-410-418-432-438.

EVÊCHE DE MONTREAL, (prêtres et chanoines)—186-472.

EVENEMENT—94-356-497.

FABRE, chanoine—377.

FABRE, Hector—Voir *Evènement*.

FAILLON, Sulpicien—233-376-386-463-479-480.

FAUBOURG DE QUEBEC, (Montréal)—15.

FEIGIN, A.—113.

FRANC-PARLEUR—105-114-362-521.

FRANCE—318-404-407-411-436.

GALLICANISME ET LIBERALISME-CATHOLIQUE
—5-32-43-47-105-108-134-147-168-227-239-249-275-290-297-352-409-432-42-4759-506-512-516.

GOSFORD, (Ancien Temple de)—98.

GOUSSET, Cardinal—155.

GRAND-TRONC—470

GREGOIRE XVI—490-493.

HENRI V ROI DE FRANCE—317-320-431-434.

- HENRI V, ROI D'ANGLETERRE—322.
 HENRI V, EMPEREUR D'ALLEMAGNE—321.
 ILLUMINE—-I-III-115-182-187-196-197-267-278-322-359-
 364-487-510-517-518-519.
 IMPRIMEUR DU SEMINAIRE—184.
 INDIFFERENTISME—303.
 INFALLIBILITE PONTIFICALE—53-148-169-503-511-
 513.
 IRLANDAIS—21-101.
 JESUITES—284-393-476-515.
 JOSEPHISME—419.
 JOURNAL DE QUEBEC—32-94-96-355-497.
 JOURNAL DES TROIS-RIVIERES—81-356.
 LAFLECHE, Mgr., Evêque des Trois-Rivières,—82.
 LAIQUES (Rôle des)—92-109-175-281-517.
 LAMARCHE, Chanoine—77-82.
 LANGELIER, professeur à l'Université-Laval—63.
 LANGEVIN, Mgr., Ev. actuel de Rimouski—91.
 LAPIERRE, Curé de St. Henri—392.
 LA ROCQUE, Mgr. Charles, Evêque actuel de St. Hyacinthe—63-73-91-524.
 LARTIGUE, Mgr., 1er. Evêque de Montréal—13-97-225-
 228-238-244-265-374-475-488-513-521.
 LARUE, Sulpicien—197-379-483-497.
 LECOURTIER, (Evêque de Montpellier, France)—489.
 LIBERALISME-CATHOLIQUE—Voir *Gallicanisme*.
 LIBERTE DES CULTES—289.
 LOI QUIBLIER—385-478.
 LOUIS XIV—317-406-430.
 MARCOUX, Curé du Sault St. Louis—253-463-476-486.
 MARGUILLIERS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME—229-260-372-390-513.
 MARLER, G. E., agent-général du Séminaire—495.
 MARTINEAU, Sulpicien—197-269.
 MATERIALISME—416.
 MEDISANCE—155.
 MINERVE, (La)—18-31-63-66-77-85-103-107-135-312-358-
 360-365-497.

MONARCHIE—428.

MUSARD, Sulpicien—197-234-465.

NAPOLEON III—420.

NATIONAL, (Le)—344.

NONVEAU-BRUNSWICK (Ecoles du)—498.

NOUVEAU-MONDE—30-65-96-111-186-357.

OBLATS—15-477-515.

O'FARREL—21-254.

OLIER, Fondateur de St. Sulpice—193-197-233-264-466-480-516.

OPINION-PUBLIQUE (L')—94-498.

OPINION PUBLIQUE—517.

OUMET, Adolphe—521.

PAROISSES CIVILES—17-101.

PAROISSE DE MONTREAL (démembrement de la)—7-20-255-258-488-513-522.

PAROISSE STE. BRIGITTE—20-101.

PARTI—85-87-276.

PARTI CONSERVATEUR—83-103-179-295.

PARTI NATIONAL—180-298-302-310-343.

PERSONNAGES DE LA COMEDIE INFERNALE—IV-116-198-324-456.

PIE IX—2-224-304-381-431-459-495-503-510-511-515.

PIECES JUSTIFICATIVES (à paraître)—II-185-218-316-453-521.

PINSONNEAULT, Mgr.—197-254.

POUVOIR PUBLIC—43-45.

PLESSIS, Mgr., Evêque de Québec—225-378.

PRETENTIONS FORMULEES DES SULPICIENS—514.

PRINCIPE DE NON INTERVENTION—421.

PRINCIPES DE 89—330-411.

PROCES GUIBORD—24.

PROGRAMME CATHOLIQUE—78-83-90-157.

PROGRES MATERIEL—349-411.

PROTESTANTISME ET PROTESTANTS—5-49-165-167-271-485.

PROTETS DES M.M. DE ST. SULPICE—11-159-185-226-515.

- PROVENCHER*, Mgr.—367.
 PRUSSE—423.
QUÆSITOR, Correspondant anonyme de la *Minerve*—69.
 QUESTIONS DOUTEUSES—281.
QUIBLIER, Sulpicien—197.
 RACES (Théorie des)—403.
 RADICALISME OU ROUGISME en Canada—293.
 RATIONALISME ET NATURALISME—208.
 REGISTRES DES PAROISSES—17-68.
 REGNE SOCIAL DE J.-C.—41-205-216-233-510.
 RENONCEMENT CHRÉTIEN—505.
 REPUBLIQUE AUX ENFERS—333-427-447-455-506.
REVUE CANADIENNE—31.
ROCH, Sulpicien—197.
ROSSI, missionnaire—487.
ROUSSELOT, Curé de Notre-Dame—23-25-111-197-390-497.
ROUX, Supérieur du Séminaire de Montréal—197-243-380.
 ST. ALPHONSE DE LIGUORI—518.
 ST. ANTOINE,—126-520.
 STE. CATHERINE DE SIENNE—322.
 ST. JOSEPH—197.
 ST. PAUL—115.
 ST. THOMAS—153.
ST. GERMAIN, prêtre—369.
 SAINTETE SOCIALE—510.
 SCANDALE,—II-150-161-217-523.
 SCEPTICISME—214.
 SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT—35-44-46-159-160.
 SOCIALISME—414.
 SŒURS DE L'HOTEL-DIEU—468.
 SOUVERAINETE DU PEUPLE—37-413-429.
STATU QUO DU SEMINAIRE—260-479.
SYLLABUS—18-111-503-513.
 SYMBOLE DE DIEU—139.
 SYMBOLE DE SATAN—140-211-337.
TABEAU—380.

- TASCHEREAU*, Mgr., Archevêque actuel de Québec — 91-100-102.
- TELMESSE*, Evêque de — Voir Lartigue
- TENTATIONS*—121
- THAUVENET*, Sulpicien—370-375.
- TOUPLIN*, Sulpicien—251-521
- TRAITES* de 1815— 419
- TRUDEL, F. A. A.*—14-359—361
- TURGEON*, Mgr., Arch. de Québec —380
- UNION DES CATHOLIQUES*, par Oscar Dunn—271.
- UNIVERSITE*—23
- VALLIERES DE ST. RÉAL*, (Juge)—385.
- VERREAU*, principal de l'Ecole Normale—491.
- VILLENEUVE*, Alphonse, Instituteur—114-359-520-523
- VOLUPTÉ*—501.
- ZOUAVES PONTIFICAUX*—3-6

FIN